



Auteur, rédaction et coordination: **FAMSI**

Conception et mise en page: **LITOGRAF**

Traduction: **Hanane El Otmani**

Cofinancé par: l'Agence andalouse de coopération internationale au développement (AACID), Diputación de Jaén, PLATFORMA et la Commission européenne

Merci à la Fondation Trois Cultures

# INDEX

- **DÉCLARATION**
- **INTRODUCTION**
- **QU'EST-CE QUE LA FÉDÉRATION AN-MAR DES VILLES DU NORD DU MAROC ET DE L'ANDALOUSIE**
- **ANTÉCÉDENTS LES FORUMS AN-MAR**
- **SYNOPSIS. IV FORUM AN-MAR «ANDALOUSIE-MAROC».**  
Un pont de coopération décentralisée entre l'Europe et l'Afrique
- **ACCORDS SIGNÉS**
- **CONCLUSIONS DES ESPACES THÉMATIQUES DE TRAVAIL**
  1. GENRE ET POUVOIR LOCAL
  2. AGENDA 2030. CLÉS POUR LA LOCALISATION DES ODD POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX
  3. L'UE ET LE MAROC: LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE CADRE 2021-2027
  4. COOPÉRATION TRIANGULAIRE DÉCENTRALISÉE ET SUD-SUD AU MAROC  
ALLIANCES LOCALES EUROPE- MAROC-AFRIQUE DÉCENTRALISATION, COMPÉTENCES LOCALES ET SERVICES PUBLICS
  5. TERRITOIRES RURAUX: STRATÉGIES POUR LA GÉNÉRATION D'EMPLOI ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE
- **DÉCLARATION FINALE DU IV FORUM AN-MAR**
- **FICHES TECHNIQUES DES ESPACES, DIALOGUES ET ATELIERS. RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS**
  1. ESPACES THÉMATIQUES: GENRE ET POUVOIR LOCAL
  2. ESPACES THÉMATIQUES: AGENDA 2030-CLÉS POUR LA LOCALISATION DES ODD POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX
  3. GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS L'ACCORD EUROPE - MAROC L'UE ET LE MAROC: LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE NOUVEAU CADRE 2021-2027
    - a. *TABLE RONDE 1 LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE NOUVEAU CADRE 2021-2027*
    - b. *TABLE RONDE 2 LA VOIX DES GOUVERNEMENTS LOCAUX*

#### 4. ATELIERS D'APPRENTISSAGE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE TRIANGULAIRE ET SUD-SUD AU MAROC: ALLIANCES LOCALES EUROPE-MAROC-AFRIQUE:

- a) *Le potentiel de la coopération triangulaire pour les gouvernements locaux*
- b) *Outils et Clés d'apprentissage à partir des bonnes pratiques locales*

#### 5. EXPÉRIENCES

- a) *Le potentiel de la coopération décentralisée triangulaire Maroc-Mauritanie-Andalousie.*
- b) *Les expériences des agences de développement économique local: Andalousie - Maroc - Bénin*
- c) *L'expérience de coopération triangulaire d'Oujda*
- d) *L'expérience collaborative des réseaux municipaux.*
- e) *Eau et assainissement*
- f) *Déchets*
- g) *Services sociaux*

#### 6. ATELIERS D'APPRENTISSAGE: TERRITOIRES RURAUX: STRATÉGIES POUR LA GÉNÉRATION D'EMPLOI ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

- a) *Les défis de l'espace rural face à un agenda global: une vision des municipalités*
- b) *Présentation des outils de diversification économique en milieu rural: clés pour la planification et la concertation des acteurs des territoires ruraux*

#### • GALERIE DE PHOTOS

[https://www.flickr.com/photos/famsi\\_andaluciasolidaria/albums/72157712902818387/page2](https://www.flickr.com/photos/famsi_andaluciasolidaria/albums/72157712902818387/page2)

#### • PRESSE



Le **IV FORUM ANMAR** a accueilli au siège de la **Fondation Trois Cultures** à Séville une large représentation de personnalités du monde local et municipal du nord du Maroc, Andalousie et autres partenaires nationaux et internationaux.

Plus de 200 mairesses et maires, conseillers municipaux, conseillères municipales et représentants municipaux, présidents de conseils provinciaux, représentants et représentantes de la société civile et des entités qui composent la Fédération ANMAR se sont réunis lors de la IV édition de notre FORUM ANMAR. Le FORUM se consolide comme l'espace transfrontalier des municipalités des deux rives pour construire des ponts, des stratégies et un développement commun, renforcer leurs relations institutionnelles et influencer leur développement et l'agenda européen et ceux de leurs pays respectifs.

Cette édition a également accueilli de nombreux participants africains et européens au niveau local, qui ont enrichi les débats, ateliers et nourri cette coopération entre les territoires municipaux. Une édition qui a suscité l'intérêt des mairies d'Europe et d'Afrique subsaharienne avec dix pays représentés; réseaux municipaux, fonds régionaux de coopération nationale, réseaux européens des villes et agences des Nations Unies.



**JUAN MARÍN**  
Vicepresidente Junta de Andalucía

Juan Marín (Vice-président du Gouvernement régional d'Andalousie (Junta de Andalucía))

De nombreuses autorités ont apporté leur vision sur cette alliance construite depuis l'échelon local de deux continents. **Juan Marín**, vice-président du Gouvernement régional d'Andalousie qui a corroboré cette vision stratégique promue au niveau municipal: **«La gouvernement régional d'Andalousie et l'ANMAR parlent la même langue, celle de l'inclusion sociale, de la participation citoyenne, du développement rural, de l'emploi, de l'égalité et de la durabilité. L'Andalousie et le Maroc majorent ».**



**ROCÍO RUIZ**  
Consejera de Igualdad, Políticas Sociales y Conciliación de la Junta de Andalucía

Rocío Ruiz (conseillère régionale de l'Égalité, politiques Sociales et Conciliation)

Comme l'a souligné la conseillère régionale de l'Égalité du gouvernement régional d'Andalousie et Présidente de l'Agence andalouse de coopération internationale au développement (AACID), **Rocío Ruiz**, la femme joue un rôle clé dans cet espace d'alliances en Méditerranée, tant dans la conquête de leur droits, que de leur autonomie économique ou leur intégration dans la vie publique et politique **«Nous devons globaliser la participation sociale des femmes et intégrer globalement l'approche genre».**

La ville de Séville a accueilli pour la première fois le Forum AN^Mar. Le maire, Juan Espadas, membre du FAMSÍ et de la Fédération AN^MAR, a souligné l'engagement de l'Andalousie et de ses gouvernements locaux en termes de coopération avec le Maroc, et le potentiel pour l'Europe et l'Afrique de cette relation, anticipant que **«ce dialogue qui construit des alliances et le développement transcende les deux pays».**

Cette vision explique que le IV Forum ait voulu transférer cette expérience de plus de 20 ans de coopération entre villes vers d'autres territoires: l'Europe et l'Afrique sub-saharienne; **Abdelouhab Eljabri**, Gouverneur pour la coopération de la Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur, l'a déclaré lors de la signature de la Convention -Cadre qui transmettra cette coopération triangulaire au niveau municipal, et où l'expérience d'ANMAR est assurément extrapolable à des pays comme La Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Bénin, le Sénégal ou la Tunisie.



Juan Espadas, Maire de Séville



Abdelouhab ElJabri, Gouverneur pour la coopération de la DGCL

La solidarité, la coopération, le leadership et l'engagement des gouvernements locaux prennent d'avantage d'importance dans le contexte de l'Agenda 2030 et de la localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour cela, il est essentiel de fournir des ressources, des compétences et une plus grande coopération internationale pour apprendre et partager des expériences de localisation réussies. C'est comme cela que **Mohammed Boudra**, président de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), maire d'Alhucemas, et membre d'ANMAR, l'a exprimé en soulignant l'importance du RÉSEAU ANMAR et des alliances mondiales pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable, affirmant que **«ANMAR joue un rôle de pont entre L'Andalousie et le Maroc, l'Europe et l'Afrique dans le domaine des autorités locales».**



**MOHAMED BOUDRA**  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
de Alhucemas (Marruecos)

Mohamed Boudra (CGLU)

**Francisco Reyes**, président de Députation provinciale de Jaén, vice-président du FAMSÍ et membre d'ANMAR s'est exprimé dans le même sens: "le municipalisme et l'agenda 2030 émanent de la même idée, celle d'améliorer la qualité de vie des gens. Les ODD doivent générer une série d'indicateurs au niveau du territoire qui nous permettent de suivre leur mise en œuvre et leur développement".



Francisco Reyes, président de Députation provinciale de Jaén

Concernant le rôle de la coopération municipale ou décentralisée et son rôle en Afrique, **Jean Pierre Elong Mbassi**, Président de CGLU-Afrique, a fait la réflexion suivante: **«Face au triomphe de la globalisation, il y a un repli des pays, un pas en arrière, à propos de la coopération internationale, causé par une méfiance croissante. Heureusement, les collectivités locales continuent de promouvoir les relations**



**JEAN PIERRE ELONG MBASSI**  
Cidades y Gobiernos Locales Unidos de África

Jean Pierre Elong Mbassi, Président de CGLU-Afrique

entre les territoires toute en prolongeant ce facteur humain de solidarité que possède toute coopération. Les collectivités locales vont probablement remplacer les Etats eux-mêmes dans ce rôle puisqu'elles deviennent déjà les porteurs de cette solidarité ».

Et en approfondissant davantage à cet égard, **Francisco Toajas**, maire de Las Cabezas de San Juan et Président de la Commission pour le développement économique et social local de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) a affirmé que **«l'agenda 2030 est un changement de paradigme pour les gouvernements locaux. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 ne passe pas seulement par la responsabilité des gouvernements locaux dans l'identification des ODD, mais aussi par l'opportunité qu'elle comporte, le consensus à travers un pacte national qui rassemble les gouvernements locaux, régionaux et nationaux pour définir les compétences de chacun. Ce pacte doit réunir les mêmes objectifs pour tous, ceux de l'agenda 2030 ».**



Francisco Toajas, maire de Las Cabezas de San Juan

Parce que le RÉSEAU ANMAR et sa Fédération a déjà une trajectoire de plus de 15 ans de travail avec une vocation municipaliste et internationale très marquée, voix des mairies d'un territoire large et partagé, et plateforme de travail et de collaboration entre les villes pour le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, c'est Fédération aux caractéristiques uniques explique **Mohammed Sefiani**, maire de Chefchaouen, membre d'AN^MAR: **«La Fédération AN^MAR est une histoire du passé, du présent et du futur des deux rives qui invite les collectivités territoriales de cette organisation binationale et bicontinentale à travailler ensemble comme entités de proximité avec le citoyen ».**



Mohammed Sefiani, maire de Chefchaouen

Et dans ce travail conjoint et l'objectif 5 des ODD, **Fatna ElKhiel**, mairesse d'Arboua et ancienne ministre, souligne: **« Il est nécessaire d'élaborer et de généraliser les budgets dans une perspective de genre pour que l'action publique atteigne tout le monde. Le partage d'expériences est un moyen d'apprendre et d'améliorer notre gouvernance et notre gestion ».**

Et cet agenda global touche d'autres aspects vitaux, objet continu de nos initiatives au sein de la Fédération ANMAR. Mohammed Ben Hmij, maire de Malalien, Membre de l'ANMAR et membre du groupe de travail du développement rural d'AN^MAR: **«La**



Fatna El Khiel, Réseau des femmes Élués du Maroc et mairesse d'Arboua

**Fédération nous permet d'approfondir divers aspects du développement à travers des échanges de bonnes pratiques qui nous aident à réduire les inégalités territoriales existantes au Maroc entre le monde urbain et le monde rural»**



Mohammed Ben Hmij, maire de Malalien

Ce Forum reflète plus que jamais la volonté de ses partenaires de travailler dans la même direction, de construire un dialogue pour un développement conjoint entre les peuples au niveau local, de partager leurs expériences et de construire des projets pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes. Un défi déjà intériorisé chez la plupart de nos partenaires; **David Navarro** conseiller municipal de la



David Navarro, mairie de Cadix

mairie de Cadix membre d'AN^MAR: **«Notre position de proximité avec le Maroc doit continuer à nous permettre d'apprendre beaucoup les uns des autres sur les plans culturel, commercial et social.»**

L'objectif est de tisser des réseaux de travail et de coopération entre villes et territoires dans la construction d'un agenda commun dont les objectifs globaux sont la réduction de la pauvreté et des inégalités, la durabilité environnementale de notre planète, la résilience de nos communautés et le respect des droits humains. **Sonia Gaya**, adjointe au maire, déléguée aux Finances et aux administrations publiques de la mairie de Séville, membre d'AN^MAR: **«Les collectivités locales ont une grande responsabilité dans la mise en œuvre de l'agenda 2030. La Fédération AN^MAR est un instrument qui lutte pour la réalisation d'une société globale plus juste, durable et égalitaire puisqu'elle n'a pas seulement sa zone d'intervention dans le nord du Maroc et l'Andalousie mais a pour vocation de transférer son expérience vers d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie, la Tunisie, le Bénin... ».**



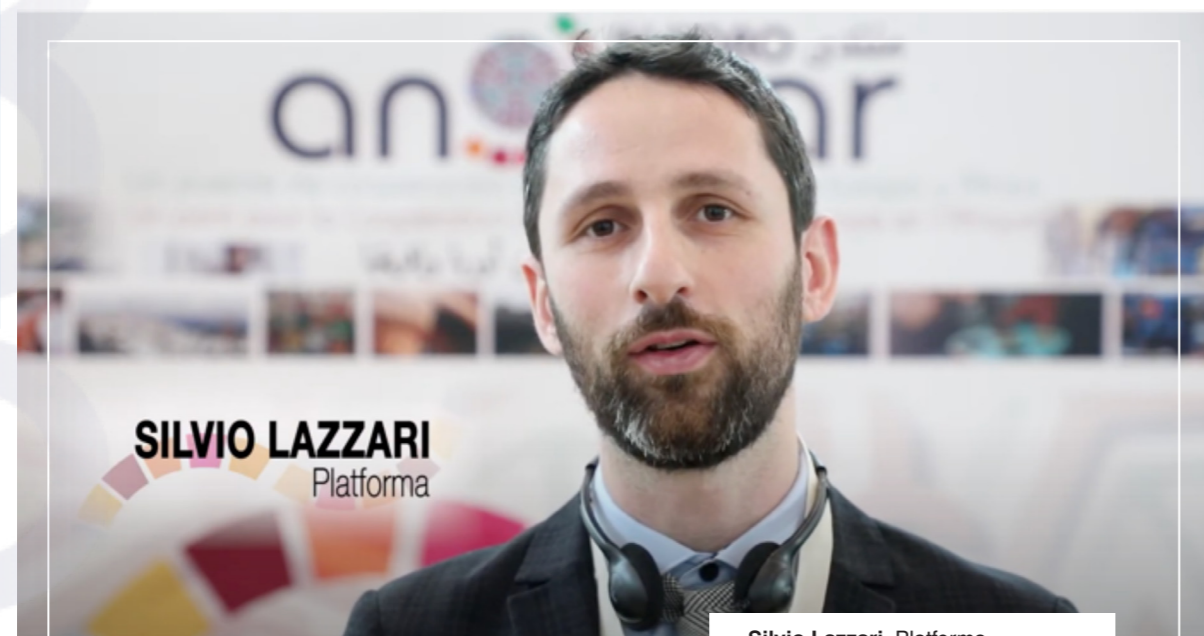
Sonia Gaya, mairie de Séville

Comme l'explique **Maria Luz Ortega**, directrice de l'Agence Andalouse de Coopération Internationale au Développement (AACID), dans cette relation entre l'Andalousie et le Maroc et la vision triangulaire vers l'Afrique, la coopération internationale est essentielle: **«Le Maroc est un pays à revenu intermédiaire avec des besoins concrets qui exigent un soutien pour son administration et sa gouvernance. Une coopération dont l'objectif est de renforcer la couverture des besoins de base de l'administration: eau, santé, assainissement, infrastructures; et elle n'est ne se conçoit que dans une approche de développement humain qui place la vie des gens au centre ».**



Maria Luz Ortega, directrice de l'AACID

Et cet effort de coopération et d'application de l'Agenda 2030 doit également s'accompagner d'une coordination européenne et d'un rôle plus décisif des gouvernements locaux. Et comme le demande **Silvio Lazzari** du réseau de la Plataforma, « **L'Europe doit faire un effort pour soutenir financièrement les collectivités locales dans la réalisation de cet agenda mondial. Les collectivités locales sont des entités stratégiques pour localiser les indicateurs et les objectifs de développement durable dans le territoire.** »



**SILVIO LAZZARI**  
Platforma

Silvio Lazzari, Platforma

Parce que cette coopération municipale, décentralisée, proche, Sud-Sud et triangulaire, est celle que demandent les pays voisins, **Aissam Kebdani**, responsable technique de la coopération décentralisée à la Direction Générale des Collectivités Locales du Maroc: «**nous voulons augmenter et développer notre coopération avec le FAMSJ et l'Andalousie dans d'autres pays: la Mauritanie et le Sénégal. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie de ces populations** ». De même, **Soule Achamou Moudachirou** de la Communes de Bougrou au Bénin: «**La coopération Sud-Sud est plus proche, et c'est pourquoi elle doit se développer avec le soutien du FAMSJ et de nos partenaires. Il faut créer une dynamique d'échanges et d'apprentissage pour le développement des compétences et de l'emploi** ». D'autres, comme **Abdy Ould Horma**, directeur général des Collectivités territoriales de Mauritanie, soulignent directement l'importance et l'utilité des FORUMS ANMAR: «**C'est un espace de coopération et de concertation, un pont entre l'Afrique et l'Europe, un espace très important pour les autorités locales et les élu.e.s. Un moyen de partager nos expériences et nos défis tels que l'emploi, la jeunesse, la sécurité, la migration et en général, le développement local. Le FORUM ANMAR permet la mise en place de nouvelles collaborations et relations de coopération triangulaire et Sud Sud** ».

Une idée qu' **EL Aliya Menkouss** de l'Association des municipalités mauritaniennes souligne, dans sa volonté d'établir une coopération Sud-Sud entre le Maroc et la Mauritanie ainsi que de mettre en œuvre des actions avec nos voisins du sud et avec l'Andalousie, dans un format de coopération triangulaire.



**EL ALIYA MENKOUSS**  
Alcaldesa de Legrane (Mauritania)  
Asociación de Municipios d

EL Aliya Menkouss, maire de Legrane (Mauritanie)



Aissam Kebdani, responsable technique de la coopération décentralisée à la DGCL

La réduction des inégalités territoriales et entre les personnes est l'un des piliers de notre réseau et de l'agenda global. **Nisrine Alami**, Responsable Technique du Conseil Régional Tanger Tétouan Alhucemas, membre d'ANOMAR: **Le monde rural et son développement doivent être l'une des priorités de notre coopération. Il y a un besoin d'améliorer les conditions de vie de ces populations et l'échange d'expériences est sans aucun doute un outil efficace pour cela. Les innovations de notre économie sociale et solidaire qui favorisent la productivité rurale ou la mise en œuvre de projets qui favorisent l'économie circulaire et rendent notre territoire plus durable constituent thèmes constants dans nos projets communs et échanges d'expériences ».**



Abdy Ould Horma, directeur général des Collectivités territoriales de Mauritanie

Et **Macoura Dao**, présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (en français REFELA) et maire de Foubolo en Côte d'Ivoire: **«La femme joue un rôle fondamental dans le développement local et sa gouvernance. Son expérience en tant que gestionnaire de famille la rend plus solidaire et sensible aux enjeux communs et donc à l'adoption d'une bonne gouvernance.»**



Soule Achamou Moudachirou Commune de Bougrou Bénin



Nisrine Alami, Conseil Régional Tanger Tétouan Al Hoceima



Macoura Dao, REFELA et Maire de Foubolo – Côte d'Ivoire

Et dans cette vision partagée, ce défi depuis les gouvernements locaux et de la citoyenneté pour promouvoir les politiques dans nos territoires les plus durables, est celle transmise par le président du Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) de 2013 à décembre 2020 et de la Députation Provinciale de Huelva jusqu'à fin 2020, **Ignacio Caraballo**, qui conclut: **l'Andalousie et ses municipalités sont regroupées au sein du FAMSI et « FAMSI est le visage généreux du peuple andalou, nous sommes responsables et représentants de nos voisins et voisines, et par conséquent, nous sommes leur visage solidaire ».**



Ignacio Caraballo. Presidente de FAMSI y la Diputación de Huelva



# IV FORUM ANMAR

Séville, janvier 2020

## INTRODUCTION

Le Forum AN-MAR «Andalousie-Maroc» au cours de ses 4 éditions, se veut être un espace de rencontre entre les municipalités et les collectivités locales du nord du Maroc et de l'Andalousie pour échanger sur des questions d'intérêt commun dans le cadre de la coopération entre les deux territoires, pour partager les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine de la gestion publique locale et faire progresser des stratégies de développement conjointes dans un contexte articulé avec les politiques, les institutions régionales et nationales de chaque pays.

Il s'encadre et aborde les accords de coopération et les relations entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc et le rôle que les gouvernements locaux ont dans cette perspective de coopération mutuelle et renforce la participation et l'articulation des organismes internationaux et de la société civile des deux rives.

Dans ses trois éditions précédentes, les forums AN-MAR se sont concentrés sur la consolidation et le renforcement d'un réseau de travail municipaliste dans l'espace transfrontalier entre l'Andalousie et le nord du Maroc, en articulant la coopération décentralisée entre les deux territoires, l'alignant sur les politiques nationales et supranationales à travers les instruments de la politique de voisinage de l'Union européenne et en renforçant le rôle des gouvernements locaux sur les deux rives, en construisant un agenda de coopération commun.

Ce IV<sup>e</sup> Forum AN-MAR s'est penché sur les opportunités offertes par l'espace transfrontalier et les alliances locales entre l'Andalousie et le Maroc et, à travers eux, entre l'Europe et l'Afrique. De cette manière, en plus d'être un espace de réflexion sur la coopération entre les gouvernements locaux andalous et marocains, il a intégré un regard sur la coopération triangulaire et sud-sud.

Ces défis et opportunités sont également alignés sur les défis globaux tels que les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2030, où les gouvernements locaux jouent un rôle fondamental. L'action internationale et le rôle des gouvernements locaux sont fondamentaux dans l'application des agendas et la voix des gouvernements locaux est essentielle pour orienter et appliquer sur le territoire les engagements internationaux.

En ce sens, le IV<sup>e</sup> Forum AN-MAR a concentré son intérêt sur l'identification et la valorisation, à partir des expériences acquises avec le travail conjoint en Réseau entre l'Andalousie et le Nord du Maroc, des scénarios qui permettent et étendent la coopération triangulaire et sud-sud, tout en impliquant également de nouveaux acteurs et territoires en Afrique et en Europe, en donnant aux gouvernements locaux et à leurs réseaux de coopération la valeur qu'ils ont pour atteindre les objectifs communs de l'agenda 2030.

Le Forum de Séville 2020 a été structuré dans un cadre de dialogue et de rencontre politique sur l'espace transfrontalier en tant que potentiel de développement et d'alliances pour faciliter et promouvoir de la part des gouvernements locaux et de leurs politiques publiques un plus grand développement, plus durable et équilibré du Nord du Maroc - Sud de l'Espagne et plus d'équité et d'inclusion qui ne laisse personne au bord du chemin. Tout cela dans le cadre international de l'Agenda 2030 et de ses processus de localisation.

Ces «regards partagés» se sont concentrés sur:

- ❖ *L'espace du Détroit de Gibraltar, en tant que territoire de développement et d'opportunités communes, où les gouvernements locaux sont l'axe de collaboration et de coopération mutuelle et un pont entre l'Europe et l'Afrique.*
- ❖ *Les collectivités locales comme axe de la relation stratégique Europe - Maroc: opportunités et alliances dans le cadre budgétaire 2021-2027. Comment renforcer et articuler une coopération décentralisée entre les collectivités locales européennes (et leurs réseaux) et les collectivités locales marocaines plus structurée et stratégique qui améliore, renforce et soutient la relation entre l'Europe et le Maroc.*
- ❖ *Le Développement économique local durable et l'emploi de qualité comme facteurs de stabilité, d'équité et de cohésion territoriale dans l'espace frontalier.*

Le IV<sup>e</sup> Forum a rendu possible et développé des espaces complémentaires pour **l'apprentissage et l'élaboration de stratégies**<sup>1</sup> sous forme d'ateliers, liés à:

- a) *L'espace transfrontalier Andalousie - Maroc comme pont de coopération décentralisée et triangulaire entre l'Europe et l'Afrique, en termes de services publics locaux de qualité, de renforcement des collectivités locales et de leurs compétences, de développement local ... Réseaux municipaux européens et africains.*
- b) *Le Développement économique local durable, zone rurale, l'emploi de qualité / décent et rôle des gouvernements locaux dans les politiques publiques visant à générer plus de cohésion et d'équité dans la coordination à plusieurs niveaux.*

Il disposait également d'**espaces monographiques parallèles** pour promouvoir le débat d'idées, l'échange d'expériences, la mise en place d'alliances locale-internationale et de nouvelles perspectives pour l'amélioration des politiques locales et des stratégies de coopération et qui sont liés à des programmes en cours du réseau AN-MAR.

Ces espaces étaient:

- ❖ *Espace thématique Genre et Pouvoir local: l'inclusion de l'approche de genre et le rôle de la femme dans le développement socio-économique et la participation politique. Echange dans le cadre du programme Genre développé avec la Fédération An^mar.*
- ❖ *Espace thématique Learning ODS - Alliances pour la localisation des ODS dans l'espace frontalier*

**Dans le cadre du IV Forum, en tant qu'activité complémentaire, une Assemblée Générale Extraordinaire des partenaires de la Fédération AN-MAR s'est tenue à l'Alcazar royal de Séville, et pour la première fois en d'Andalousie.**

**L'Assemblée a été suivie d'un acte de remise des reconnaissances An-MAR aux institutions, autorités et personnes distinguées par leur collaboration avec la Fédération et avec l'accueil de bienvenue du maire de Séville et du président du FAMSJ au groupe d'invités et participants au IV<sup>e</sup> Forum**

<sup>1</sup> Pour une meilleure intégration et compréhension, le IV Forum a développé ses sessions de travail en: espagnol, arabe et français avec traduction simultanée.

2.

## QU'EST-CE QUE LA FÉDÉRATION ANMAR DES VILLES DU NORD DU MAROC ET D'ANDALOUSIE?



Vue aérienne du détroit de Gibraltar

**P**our mieux comprendre le Forum AN-MAR dans cette édition et ses précédentes éditions, il est nécessaire connaître le Programme AN ^ MAR, qui a commencé en janvier 2006 en tant qu'initiative stratégique du Fonds andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale, dont l'objectif était de structurer et de normaliser toute la coopération municipale andalouse avec le Maroc, en créant un Réseau de communes et de territoires pour travailler ensemble dans le cadre de la coopération décentralisée, et qui est devenue, au sein de la Fédération AN-MAR; une structure communale transfrontalière composée de plus de 60 communes, groupements ou des associations de gouvernements locaux et d'autres entités partenaires des deux régions en tant qu'instrument transnational de coopération territoriale.

Le programme a été soutenu depuis sa création par le gouvernement régional de l'Andalousie (Junta de Andalucía), du gouvernement espagnol, à travers ses agences de coopération, et du, alors tout nouveau, programme ART-GOLD au Maroc, ayant comme autorité nationale de contrepartie la Direction Générale des Collectivités Locales -DGCL- du Ministère de l'Intérieur. Le champ d'action, d'AN^MAR est destiné aux Collectivités Locales des Régions Tanger Tétouan, Alhucemas-Taza-Taounate et La Oriental, c'est-à-dire tout le nord du Maroc et la Communauté Régionale Andalouse, avec plus de 60 Collectivités locales adhérentes, qui font partie de la Fédération AN-MAR.

En conséquence de ce parcours et du besoin consensuel d'officialiser le Réseau, la Fédération AN^MAR des Collectivités Locales du Nord du Maroc et d'Andalousie est née légalement en septembre 2014, C'est un entité associative de droit marocain, processus qui permet d'augmenter les possibilités de coopération et l'amélioration des instruments pour l'application de programmes de développement avec une approche territoriale transfrontalière pour renforcer et promouvoir les relations entre les peuples d'Andalousie et du nord du Maroc, leurs alliances et leur collaboration entre les Collectivités locales et leurs réseaux sur les deux rives.

La Fédération promeut une coopération intégrale des deux territoires pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes du nord du Maroc et de l'Andalousie, dans le cadre des compétences des collectivités locales des deux rives de la Méditerranée.



### AN-MAR: CLÉS

**AN^MAR C'EST** le réseau informel des collectivités locales qui est devenu une Fédération des collectivités locales d'Andalousie et du nord du Maroc. Le programme de coopération qui a construit et tissé un réseau de relations, de personnes et de projets pour acquérir sa propre carte d'identité dans le contexte frontalier de l'Espagne et du Maroc, et du développement en mettant en avant sa vision locale et municipale. C'est l'espace pour la construction et le développement des territoires et municipalités andalous et du nord du Maroc. Une construction horizontale, riche en d'expériences et en d'initiatives multiples, et qui est la voix des communes et d'un territoire frontalier très particulier sur l'agenda international.

**AN^MAR C'EST** développement économique local, réseaux nationaux et internationaux, municipalisme, planification territoriale, développement rural, budgets participatifs, développement durable, politiques d'égalité, échange d'expériences, formation et qualification, appui technique, coopération des communes, participation citoyenne, gestion des services publics, gouvernance, etc. C'est une agence de communes de coopération et de solidarité interne et externe. Un savoir-faire partagé qui intègre les gouvernements locaux, la société civile et le secteur privé. C'est la coopération intégrale du territoire.

**AN^MAR EN ANDALOUSIE C'EST** Las Cabezas de San Juan, Alcalá la Real, Conil de la Frontera, Alcalá de los Gazules, Sanlúcar de Barrameda, Benaocaz, Medina Sidonia, Campillos, Villamanrique de la Condesa, Trebujena, Grazalema, Olvera, Antas, Vilches, Villamartín, de Castellar de la Frontera, Cádiz, Alcalá de Guadaira, Cuevas del Campo, Montoro, Algeciras, Vejer de la Frontera, Paterna del Campo, Vejer de la Frontera, Paterna del Campo, Bonares, Cazorla, Séville, Députation de Huelva, Députation de Jaén, Députation de Séville, Députation de Cadix, FAMSÍ.

**AN^MAR AU MAROC C'EST** AlOued, Bni Leit, Laghdir, Tanaqoub, Bni Salah, Bni Darkoul, Bab Taza, Dardara, Ayacha, Bni Rzine, Bab Berred, Saddina, Malalian, Amsa, Azla, Ain Beida, Ouled Aïssa, Bni Idir, Bni Selamane, Talambote, Tazraout, Aït Ahmed, Tétouan, Chefchaouen, Mdiq, Martil, Fnideq, Assilah, Larache, Ouezzane, Ksar El Kébir, Oued Laou, Oujda, Alhucemas, Berkane, Conseil régional de Tanger - Tétouan -Alhucemas, Conseil régional Oriental, Agroupement de Communes de Lakhmas, Agroupement de Commune de Bouhachem.

**AN^MAR SONT** ses partenaires, ses techniciens municipaux, ses politiques locaux, ses fonctionnaires, ses organisations sociales, ses entreprises publiques, sa société civile, ses entrepreneurs, ses coopératives, ses PME, ses universités.

**AN^MAR EST** l'héritier actuel de la diplomatie des villes, des jumelages et des relations amicales et collaboratives entre voisins sur lesquelles une grande partie du développement humain et du développement de nos communautés s'est construit.

**AN^MAR EST** aussi le **FORUM AN^MAR**. L'espace qu'AN^MAR offre depuis 2006 pour le dialogue et le débat; mettre à jour l'agenda commun; l'évaluation des initiatives et la construction et la présentation des propositions; la mobilisation des partenaires et des membres; et la promotion de nouvelles alliances.

### AN-MAR EN CHIFFRES ET DONNÉES

plus de 70 projets mis en oeuvre de 2006 à 2020

plus de 15000 personnes impliquées dans nos projets

4 forums AN^MAR organisés entre 2006 et 2020

plus de 60 partenaires du Maroc et d'Andalousie

le municipalisme et les entités locales au centre de nos travaux

programmes de formation dans l'alphabétisation numérique - tic - tic avancé - software libe - programmes de formation en développement économique local - planification du développement économique - méthodologie des agences de développement local - innovation sociale-marketing territorial ...

programmes de formation en développement rural - tourisme rural - marketing territorial, marque d'entreprise et dénomination d'origine - agriculture biologique ... cours en ligne sur le genre et le pouvoir local, le tourisme durable, la responsabilité sociale des entreprises, le développement local...

projets de gestion des déchets solides - approvisionnement en eau potable en milieu rural - mise en place d'agences de développement local, les écoles d'atelier de maçonnerie, la réhabilitation, la menuiserie, le jardinage, la peinture traditionnelle sur bois, l'électricité - le réseau de centres TIC, l'école atelier d'apiculture, la formation et accompagnement en apiculture en milieu rural, l'observatoire et guichet des femmes dans l'orientale, la maison de la femme à Tanger,

des dizaines d'échanges d'expériences et de voyages d'études en Andalousie avec des fonctionnaires et élus dans la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le développement rural, le développement local, les programmes d'emploi, le genre et l'égalité, les budgets participatifs, la réhabilitation du patrimoine, la gestion locale, l'administration numérique, la formation, la planification stratégique, la gestion des services publics, l'apiculture ...

des dizaines d'assistance technique andalouse mobilisée depuis l'Andalousie accompagnant des actions et des projets au Maroc

plus de 100 communes impliquées dans les échanges, l'assistance technique et les projets au Maroc et en Andalousie

3.

## ANTÉCEDENTS: LES FORUMS AN-MAR

**T**rois éditions précédentes du Forum AN^MAR ont eu lieu. La première à Tanger en février 2020. La deuxième à Algésiras, mars 2008 et la troisième également à Tanger en mai 2012..

Le **1<sup>er</sup> Forum AN^MAR** s'est tenu à Tanger le 20 février 2006, il visait à établir la relation et l'articulation de la coopération municipale andalouse avec le nord du Maroc, en lançant le programme AN-MAR, «Réseau des municipalités Andalousie- Maroc» dans un effort conjoint avec l'Agence Espagnole de Coopération pour le Développement-AECID-, l'Agence Andalouse de Coopération au Développement -AACID-, le Programme ART GOLD Maroc et les Collectivités locales du nord du Maroc et d'Andalousie.

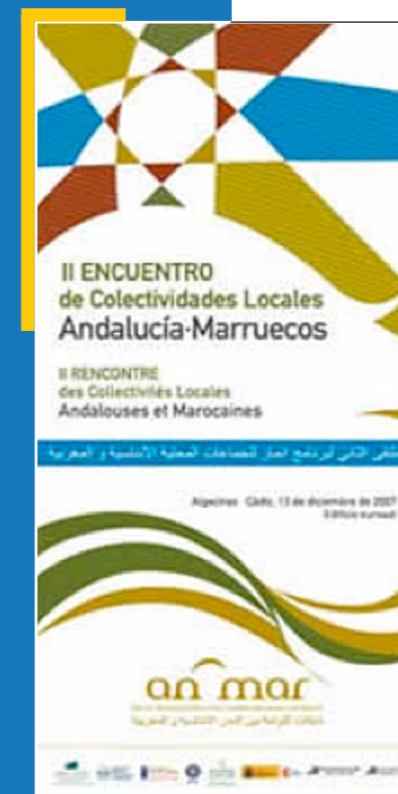


De 2006 à 2008, une stratégie de travail a été développée dans le cadre du Réseau qui a donné lieu à un bon nombre d'initiatives de coopération entre partenaires andalous et marocains afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes du Nord du Maroc, de promouvoir le rôle des collectivités locales et améliorer les relations entre les gouvernements locaux sur les deux rives. Cette stratégie s'est développée autour de trois axes et d'un programme de développement humain local. Ces axes sont: le renforcement des capacités institutionnelles, l'appui aux services communautaires de base et le développement de l'économie locale.

Le **II<sup>e</sup> Forum AN^MAR** eu lieu le 25 mars 2008 à Algésiras, Son objectif était de promouvoir un espace commun pour l'échange de connaissances et de liens entre les villes et villages d'Andalousie et du Maroc avec la mission de créer des alliances entre les institutions locales et la société. civil pour la mise en oeuvre d'initiatives locales de développement humain.

Ce **II<sup>e</sup> forum AN^MAR** qui s'est déroulé après deux ans de développement du programme et du Réseau et a permis de visualiser une partie de travail réalisé durant cette période. Le Forum est parvenu à réunir la plupart de ses nouveaux partenaires, en signifiant les progrès réalisés depuis le lancement du Programme et en exposant différentes actions de coopération menées avec le nord du Maroc.

La rencontre d'Algésiras<sup>2</sup> sert non seulement à faire progresser la stratégie de travail conjoint du Réseau AN^MAR mais aussi à promouvoir un alignement systématique avec les politiques nationales au Maroc, à travers la Direction Générale des Collectivités Locales-DGCL-et le Programme ART GOLD Maroc, cadre dans lequel différentes initiatives conjointes sont lancées et développées au profit des collectivités locales marocaines.



*Le II<sup>e</sup> Forum AN^MAR a constitué un pas en avant dans le développement du réseau AN^MAR. Après deux ans de travail continu, les résultats d'un réseau municipal encore naissant ont été présentés. Le soutien au réseau par les partenaires andalous et des organismes telles que l'Agence andalouse de coopération internationale au développement -AACID- et l'Agence espagnole de coopération internationale au développement -AECID- à travers son programme MUNICIPIA ont favorisé la promotion de ce réseau transfrontalier au cours de cette période.*

*Au Maroc, une alliance a également été forgée avec le PNUD et son programme de gouvernance locale ART-GOLD qui durera pratiquement jusqu'en 2012. Algésiras a rendu visible le travail autour de la mise en place d'écoles-ateliers, de l'appui aux coopératives*

<sup>2</sup> Informations sur le II Forum AN-MAR et la «Déclaration d'Algésiras» <http://www.an-mar.org/2008/04/el-foro-anmar-2008-referente-de-la-cooperacion-local-entre-andalucia-y-marruecos/>

en milieu rural ou encore création d'un réseau de centres de formation aux TIC entre autres initiatives. Les Conseils Régionaux de Tanger Tétouan et La Oriental ainsi que la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur étaient également présents et ont ainsi commencé leur soutien et leur participation au réseau encore informel.

La déclaration finale du FORUM a mis l'accent sur la planification conjointe de la coopération entre les collectivités locales des deux rives autour des programmes de développement humain local visant à atteindre les objectifs du Millénaire et à renforcer le rôle des collectivités locales et les services qu'ils fournissent.

Il est important de noter qu'entre ce Forum et le suivant, **la première rencontre des autorités locales UE-Maroc** se tient à Cordoue en mars 2010 dans le cadre des activités prévues pendant la Présidence espagnole de l'Union européenne, et a précédé le sommet UE-Maroc qui a eu lieu le 8 mars 2010 à Grenade.<sup>3</sup>

Sa mission était d'encourager le débat et de promouvoir le rôle des gouvernements locaux des deux rives dans les relations entre les deux parties, à travers un agenda commun de coopération, dont les conclusions se reflètent dans l'engagement de Cordoue» avec lequel un appel a été lancé aux membres du Sommet entre l'Union européenne et le Maroc à Grenade, sur l'importance du rôle à jouer par les collectivités locales dans le processus de statut avancé.

Le **III Forum AN^MAR** intitulé Défis de la coopération décentralisée dans le contexte actuel: réformes politiques et économiques au Maroc et en Andalousie, s'est de nouveau célébré à Tanger les 29 et 30 mai 2012, il a, comme les éditions précédentes, servi à l'espace d'opportunités commun entre les partenaires de réseau qui leur permette de faire connaître leurs territoires, de renforcer les relations, la connaissance mutuelle et de générer de nouvelles initiatives de coopération.

Particulièrement importantes dans le **III FORUM AN^MAR**, les stratégies de renforcement des collectivités locales ont été étudiées en profondeur à travers la formation et la qualification de personnes élues et de maires et autres représentants municipaux dans le cadre du processus de décentralisation en cours de mise en oeuvre au Maroc.

À Tanger, un agenda a été élaboré entre les partenaires du Réseau sur la base de deux événements pertinents d'intérêt commun à l'époque: la célébration de la IVe Rencontre de CGLU et le IIe Forum des Autorités locales Maroc-Union européenne qui a eu lieu à Rabat en 2013. Enfin, lors du III Forum, il a été proposé d'engager un débat sur l'institutionnalisation du Réseau AN^MAR et sur la création d'un Comité Exécutif composé de différents partenaires andalous et marocains. Cette institutionnalisation est devenue une réalité en 2014, lorsque le réseau AN^MAR est devenu la Fédération AN^MAR.<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Informations sur la 1ère Rencontre des autorités locales UE-Maroc et «engagement de Cordoue»  
[http://www.andaluciasolidaria.org/archivo/index.php?option=com\\_content&task=view&id=911&Itemid=607](http://www.andaluciasolidaria.org/archivo/index.php?option=com_content&task=view&id=911&Itemid=607)

<sup>4</sup> Présentations du III Forum AN-MAR  
[http://www.andaluciasolidaria.org/archivo/index.php?option=com\\_content&task=view&id=1692&Itemid=208](http://www.andaluciasolidaria.org/archivo/index.php?option=com_content&task=view&id=1692&Itemid=208)

La rencontre a répondu à un programme convenu entre le Maroc et l'Andalousie, avec le leadership marocain du Ministère de l'Intérieur et la Direction Générale des Collectivités Locales -DGCL- et du FAMSÍ lui-même pour répondre à trois questions vitales pour les communes et les collectivités locales partenaires du RÉSEAU: 1) le processus de décentralisation et la gestion des services publics à partir du niveau local; 2) le nouveau cadre de coopération européenne et 3) l'institutionnalisation du RÉSEAU AN^MAR. Tanger 2012 a été un lieu de rencontre pour l'Andalousie et le Maroc, non seulement au niveau local, mais aussi au niveau régional et national. C'était la consécration du RÉSEAU AN^MAR en tant qu'acteur stratégique de la coopération décentralisée entre les deux rives, avec une reconnaissance explicite à la fois de la DGCL, de l'AECID, du Gouvernement régional d'Andalousie, et avec le soutien de nombreux partenaires du nord du Maroc et d'Andalousie. La rencontre a également permis de rédiger des recommandations pour le prochain sommet Europe Maroc au cours duquel serait défini le Plan d'Action pour la période 2021-2027, en demandant conjointement un engagement sur le rôle des municipalités dans le développement et dans la coopération entre l'Europe et Maroc.

Le III FORUM AN^MAR a rassemblé la demande forte et claire des partenaires et acteurs du territoire d'étudier les différentes possibilités pour institutionnaliser le RÉSEAU ANMAR, en lui donnant son propre caractère juridique et une gouvernance partagée par des communes partenaires. Et Tanger était aussi un lieu d'échange et d'apprentissage, et de présentation des résultats et des initiatives développées au cours de la période. La gestion des déchets solides occupait une place centrale; le guichet de l'observatoire et des services de la femme; les Plans de développement communautaire ou les agences de développement local.

4.

## SYNOPSIS. IV FORUM AN-MAR «ANDALOUSIE-MAROC».

### Un pont de coopération décentralisée entre l'Europe et l'Afrique

Le **IV<sup>e</sup> Forum AN^MAR** «Andalousie-Maroc» a été un lieu de rencontre entre les communes et les communautés locales du nord du Maroc et de l'Andalousie organisé par le FAMSI et la Fédération AN^MAR, pour aborder des questions d'intérêt commun dans le cadre de coopération entre les deux territoires, partager les expériences et les bonnes pratiques de gestion publique locale et faire progresser les stratégies de développement conjoint.



Tenue dans le magnifique espace de la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée à Séville les 28 et 29 janvier 2020, la IV<sup>ème</sup> édition de ce Forum a approfondi les opportunités que l'espace transfrontalier et les alliances locales entre l'Andalousie et le Maroc impliquent et, à travers elles entre l'Europe et l'Afrique. Ainsi, en plus d'être un espace de réflexion sur la coopération entre les collectivités andalouses et marocaines, le IV Forum a intégré la perspective de la coopération triangulaire et sud-sud et du nécessaire rapprochement entre l'Europe et l'Afrique, avec l'Andalousie comme valeur sûre.

Le **IV<sup>e</sup> Forum AN^MAR**, en tant qu'initiative du FAMSI, de la Fédération ANMAR et de la Direction Générale des Collectivités Locales du Maroc, a bénéficié du financement de l'AACID, du cofinancement et de la collaboration des Conseils Provinciaux de Huelva, Cadix, Jaén et Séville; du conseil municipal de Séville; d'Union européenne; Fondation des Trois Cultures de la Méditerranée; (Platforma le réseau européen pour la coopération décentralisée des gouvernements locaux) et Cités et Gouvernements Locaux Unis, CGLU Afrique.

Près de deux cents personnes d'une dizaine de pays ont participé à cette édition de 2020, la plus nombreuse de celles qui se sont tenues à ce jour, comprenant des représentants politiques et techniques d'une centaine de communes du Maroc, du Sénégal, de Mauritanie, du Bénin, du Cap-Vert, de Tunisie et de Côte d'Ivoire, (maires, responsables des directions générales et départements de l'égalité, de l'emploi, de l'environnement et du tourisme entre autres). De même, des représentants des communes et provinces andalouses et espagnoles et des agences de coopération andalouse, basque et catalane, ainsi que des universités, des ONG, des associations professionnelles et de la société civile, ainsi que des entreprises, des consultants et des étudiants universitaires y ont participé.

Les journées de travail ont réuni des dirigeants institutionnels et politiques, ainsi que des spécialistes et des représentants de réseaux internationaux de gouvernements locaux et des Nations Unies, dans le cadre de panels, de dialogues et d'ateliers d'apprentissage. Il est pertinent de mentionner les interventions des Directions Générales des Collectivités Locales et Territoriales du Maroc et de Mauritanie, ainsi que celle de CGLU-Afrique et celle du Réseau des femmes élues locales en Afrique, REFELA.

Le premier jour a été structuré comme un espace prévu pour la journée centrale du IV<sup>e</sup> Forum. Après une intervention du président de CGLU, sur le rôle des gouvernements locaux dans l'agenda mondial, les séances de travail ont porté sur les débats et échanges d'idées sur le Genre et le Pouvoir Local, d'une part, et l'Agenda 2030 et la localisation des ODD de l'autre.

Dans la matinée du deuxième jour, après la cérémonie d'ouverture dans laquelle ont participé de hauts représentants politiques du Maroc et d'Andalousie, deux panels ont été réalisés. Le premier porte sur «Les Défis et opportunités des gouvernements locaux et régionaux dans la politique européenne de voisinage» et le second sur les «Défis et stratégies pour la coopération des collectivités locales pour promouvoir un développement économique et social durable sur le territoire transfrontalier: un modèle territorial».

Les sessions de l'après-midi de cette journée ont été organisées autour de deux ateliers simultanés pour l'apprentissage et la construction de stratégies. L'un d'eux, sur "Coopération triangulaire décentralisée et sud-sud du Maroc: alliances locales Europe-Maroc-Afrique / décentralisation, compétences locales et services publics", où les outils locaux et les bonnes pratiques en matière de services publics se sont fait connaître pour la réalisation de l'Agenda 2030. Le deuxième atelier a porté sur les discussions concernant les stratégies de création d'emplois et de diversification économique dans les territoires ruraux, avec l'analyse des défis de l'espace rural face à l'agenda global et les outils pour la diversification économique dans les zones rurales.

En conclusion, ce IVe Forum AN^MAR a contribué à renouveler les liens entre les territoires les plus proches des deux pays et s'est consolidé et étendu à d'autres territoires, notamment en Afrique, comme un modèle de relation basé sur l'échange de capacités techniques, un dialogue institutionnel et une coopération totale entre les gouvernements locaux, renforcé par l'assistance des réseaux de gouvernements locaux, des agences des Nations Unies et des organisations multilatérales.

**Dans ce sens, deux accords de collaboration importants ont été publiquement signés. Le premier avec la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du Royaume du Maroc, la DGCL, et l'autre avec le Réseau des femmes locales élues d'Afrique, REFELA.**

Le IVe Forum AN^MAR a clôturé ses sessions par la lecture et l'approbation de la Déclaration de Séville, qui a rassemblé les conclusions de ces deux journées intenses de travail.

Celles-ci sont rapportées ci-dessous.

## 5.

### ACCORDS SIGNÉS

#### Avec la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du Royaume du Maroc, DGCL,

**B**asée sur une vision commune et partagée du rôle important des autorités territoriales dans le développement économique, social et culturel et sur la volonté mutuelle de consolider les relations séculaires d'amitié et de fraternité entre les Collectivités Territoriales des deux parties, ce mémorandum d'accord a pour objectif de créer un cadre favorable pour le développement d'actions de coopération décentralisée à travers l'établissement de relations durables et à long terme entre les collectivités locales du Maroc et d'Espagne, basées sur le concept d'intérêts réciproques, d'échanges d'expériences, de connaissances et savoir-faire et l'appréciation des compétences et spécificités de chacun des signataires.

Les parties, conscientes des répercussions positives et de l'importance croissante de la coopération décentralisée dans sa contribution au développement local et à l'ouverture sur le monde extérieur, expriment leur volonté de la développer entre les collectivités locales des deux pays, en soulignant l'importance du renforcement de l'aide institutionnel, technique et administratif mis à la disposition des collectivités locales dans l'exercice de leurs fonctions. Ils manifestent ainsi leur volonté de renforcer cette coopération basée sur les principes d'égalité des droits, de respect mutuel et de sauvegarde des intérêts des deux parties et de la partager avec d'autres collectivités locales du Sud.

Les objectifs de l'Accord sont:

- ❖ Développer une coopération institutionnelle dont l'objectif principal est de contribuer au renforcement de la décentralisation et des capacités de gestion des Collectivités Territoriales et de leurs associations;
- ❖ Promouvoir le développement local par la mise en oeuvre de politiques innovantes en matière de financement du développement socio-économique des territoires;
- ❖ Renforcer les capacités des élus et des collectivités locales par l'échange de connaissances et d'expériences en matière de gouvernance locale.

Et comme domaines de coopération prioritaires, les suivants:

1. Renforcement des capacités de gestion des collectivités locales.
2. Appui à la mise en oeuvre de la régionalisation avancée,
3. Améliorer la gestion des services publics locaux.
4. Le développement local dans son approche institutionnelle, économique et sociale.



5. Sensibilisation et éducation pour le développement.
6. Localisation des objectifs de développement durable -ODD-
7. La promotion de la coopération transfrontalière, de la programmation européenne et de son application au niveau local.
8. Coopération triangulaire et Sud-Sud, notamment avec les pays africains, où le Maroc et les autorités locales peuvent transférer leurs expériences et leur potentiel de collaboration.
9. En général, toutes les interventions qui ont un impact direct sur les autorités locales et sur le processus de décentralisation et de régionalisation avancée.

### **Avec le Réseau des femmes locales élues en Afrique, REFELA.**

FAMSI et REFELA partagent des objectifs similaires en matière d'égalité de genre, et ils convergent et approuvent l'approche de la stratégie d'égalité de Genre Globale de CGLU, dans laquelle il est reconnu que l'émancipation des femmes et des filles et la réalisation des agendas Globaux sont étroitement liés. Le besoin de la promouvoir auprès des gouvernements locaux à travers la formation des femmes pour augmenter leur visibilité et leur leadership est également soulignée; tout comme la réalisation de l'ODD 5 et l'intégration de la perspective de genre dans le reste des objectifs de l'agenda au niveau local.

À travers cet accord, les deux entités expriment leur intention de coopérer dans des domaines et contenus d'intérêt spécifiques pour améliorer leurs efforts, promouvoir le potentiel de leurs réseaux et contribuer à l'égalité de genre dans le développement, ainsi que promouvoir et mettre en oeuvre les recommandations collectées lors de la conférence mondiale des femmes élues localement, Déclaration de Paris 2013, relative à l'Agenda Global de Paris des gouvernements Locaux et Régionaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Le besoin d'articuler des actions concrètes, identifiées et mises en oeuvre conjointement, avec la demande et la priorisation des plans d'égalité de genre, l'émancipation et la visibilité des femmes dans la politique locale sont reconnues, avec une attention particulière à toutes ces actions visant à promouvoir les capacités locales et déplacer les obstacles qui empêchent l'égalité des femmes au niveau local, y compris les échanges de connaissances, de bonnes pratiques et d'innovations grâce à la mise en place de collaborations de coopération décentralisée, Sud-Sud et triangulaire, ainsi que des actions d'incidence politique et de positionnement dans d'autres réseaux et actions globales.

Pour cela, il est convenu de prendre en compte les différentes formes d'association qui permettent le développement de programmes spécifiques.

6.

## **CONCLUSIONS DES ESPACES THÉMATIQUES DE TRAVAIL**

### **GENRE ET POUVOIR LOCAL**

#### **Sur la participation politique des femmes: opportunités et défis.**

1. La participation des femmes dans la politique locale implique une gestion plus transparente, efficace et plus proche des problèmes et des besoins des citoyens et des citoyennes.
2. La législation et l'incorporation de mesures d'action positive dans les partis politiques et les candidatures pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique est nécessaire, mais pas suffisant. Il doit s'accompagner de processus d'autonomisation des femmes elles-mêmes et de l'articulation de mesures qui éliminent les obstacles de manière systématique.
3. La participation politique des femmes va au-delà des institutions. Le travail doit être fait avec une plus grande portée, dans la société, dès l'enfance et dans tous les espaces. Pour cela, il est important d'avoir des femmes qui peuvent être une référence pour tous.
4. Les réseaux de femmes africaines ont été un levier pour leur participation politique. Il est urgent de continuer à travailler et de le faire en collaboration avec les réseaux européens et mondiaux pour parvenir à une représentation politique dans les gouvernements locaux conformément à la réalité.

#### **Sur l'approche intégrée du genre dans les politiques locales.**

1. Intégrer une perspective féministe et de genre dans la politique locale et le faire dans une perspective globale, dans tous les domaines et processus, dans la gestion, la planification et la prise de décision, constitue un grand défi pour les gouvernements locaux.
2. L'égalité de genre doit avoir une approche territoriale. Les villes favorables aux femmes en termes d'espaces, de services et d'infrastructures sont des villes accueillantes et inclusives pour l'ensemble de la population.



3. La démocratie participative n'est pas une démocratie à part entière si elle n'intègre pas la voix des femmes et leur agenda. Les processus participatifs doivent recueillir la contribution des femmes et garantir que leur voix atteigne tous les domaines de la gestion municipale. Il appartient aux pouvoirs locaux de répondre aux besoins et aux demandes de la population, et évidemment des femmes.
4. Les budgets sensibles au genre sont un levier définitif pour faire progresser l'égalité dans la vie locale. Ils sont essentiels pour matérialiser les mesures qui permettent de progresser dans une égalité réelle et effective entre les genres dans tous les domaines et politiques du territoire.

### Quelques notes à la fin des dialogues de la participation du public

Ce espace de dialogue, plus que le genre et le pouvoir local, aurait dû être appelé «Le pouvoir local du GENRE et de l'égalité» car lorsque les politiques de genre sont faites au niveau local, il y a rentabilité politique, processus, participation, transparence, proximité, les espaces sont gérés de manière plus collective et sécurisée.

L'approche territoriale est celle qui nous conduit à l'approche transversale du genre dans la politique locale. Il n'a pas autant de résultats avec une approche sectorielle.

Les villes qui fonctionnent pour les femmes sont des villes aimables qui fonctionnent pour toute la citoyenneté. L'observatoire international de la démocratie participative nous dit que dans les territoires auxquels les femmes participent, les budgets sont plus inclusifs.

Les budgets municipaux avec une perspective de genre sont l'un des outils les plus puissants pour rendre l'égalité réelle et efficace et pour améliorer la vie des femmes.

## AGENDA 2030

### CLÉS POUR LA LOCALISATION DES ODD POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

1. Les gouvernements locaux travaillent à situer les ODD à partir de la cohérence des politiques et de l'harmonisation des actions et des acteurs, en travaillant à la fois sur les trois clés du développement: économique, social et environnemental pour ne laisser personne de côté.
2. Les gouvernements locaux promeuvent une articulation multi-niveaux et multi-acteurs, en maintenant un dialogue avec tous les acteurs pour identifier les priorités locales, générer des plans d'action et atteindre des objectifs spécifiques.

3. Les gouvernements locaux génèrent des accords et des alliances avec d'autres gouvernements et acteurs locaux, conformément à l'ODD 17, en étant conscients que nous partageons tous la même planète, que si elle s'effondre, nous périrons tous
4. Il est nécessaire de mettre en oeuvre des actions de renforcement institutionnel notamment pour les administrations locales pour répondre aux nouveaux défis.
5. Les citoyens et citoyennes sont les principaux points de référence des gouvernements locaux. Ils mettent en oeuvre des actions pour connaître ce que sont les ODD et pour promouvoir un changement dans notre mode de vie; les ODD sont également un défi individuel. Tous les citoyens doivent s'engager envers les ODD.
6. Les gouvernements locaux œuvrent à la durabilité des services de base proposés par les municipalités (eau, consommation durable, économie circulaire, éducation, etc.); Tels sont les principaux défis pour l'administration locale.
7. Il est nécessaire de mesurer ce qui est fait par chaque collectivité et de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour savoir comment avancer. Il est nécessaire de générer des indicateurs au niveau local, d'avoir des informations, de faire des diagnostics, de mesurer et de réaliser des études.
8. Les gouvernements locaux, sur la base de la volonté politique, ont pris conscience de la portée des ODD au sein de leurs institutions et ils disposent d'équipes de travail et de ressources pour atteindre les objectifs fixés.
9. Le travail des ODD est transversal et génère de l'innovation dans le fonctionnement et l'organisation des collectivités locales.
10. Les gouvernements locaux travaillent non seulement pour aligner les actions et les budgets sur les ODD, mais aussi pour promouvoir intentionnellement et consciemment les actions et allouer des budgets pour atteindre les objectifs des ODD.
11. Il est nécessaire d'élargir le concept de territorialité et de le traiter dans un sens large. Il y a des problèmes comme le changement climatique qui nécessitent une approche plus large car il touche tout un ensemble d'acteurs et de territoires.
12. Les gouvernements locaux ont déjà intériorisé plusieurs enseignements, parmi lesquels on peut citer les suivants: chaque territoire doit découvrir son propre itinéraire; l'implication de tous les acteurs est nécessaire, ainsi qu'un leadership et une volonté politique claires; Il est important de situer les ODD dans chaque territoire et de démontrer que les gouvernements locaux contribuent déjà à la réalisation des objectifs et, enfin, il est important de démontrer la valeur ajoutée des ODD car ils sont une source de coopération, ils utilisent un langage commun pour tous; et ils sont pertinents pour ce qui est local et ce qui est global.



## L'UE ET LE MAROC:

### LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE CADRE 2021-2027

#### Sur les défis et opportunités des gouvernements locaux et régionaux dans la politique européenne de voisinage

1. Tanger-Tétouan-Al Hoceima dans le développement d'un modèle territorial vise à atteindre une augmentation de la population de cinq millions d'ici 2025, réduire le chômage de 2% et réduire la pauvreté du territoire à 60 000 habitants.
2. Réduire les inégalités et la pauvreté au niveau territorial andalou-marocain reste un enjeu prioritaire et fondamental.
3. Les gouvernements locaux d'Andalousie et du Maroc doivent jouer un rôle de premier plan dans le développement des ODD. Il faut travailler ensemble et profiter de la proximité territoriale des deux régions.
4. L'effet climatique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la gestion des déchets solides urbains sont des axes de travail prioritaires dans la région marocaine.
5. L'exemple de coopération territoriale AN^MAR pourrait être transféré à d'autres pays.

#### Concernant les défis et les stratégies pour la coopération des collectivités locales pour promouvoir un développement économique et social durable sur le territoire transfrontalier: un modèle territorial. «La voix des gouvernements locaux»

1. Une amélioration de la répartition des compétences et des pouvoirs étatiques, régionaux et locaux est nécessaire.
2. Il est important de trouver plus de soutien des gouvernements locaux de l'Union européenne. Les gouvernements locaux ont besoin de plus de ressources économiques, physiques et humaines.
3. Plus de reconnaissance et de représentation des femmes dans les différents gouvernements.
4. La relation réciproque entre les gouvernements locaux et l'UE devrait être améliorée. Et obtenir plus de représentation des autorités locales dans l'UE.
5. Les petites communes manquent de formation sur les fonds européens, ainsi que de techniciens et de personnel que les députations pourraient engager.

## COOPÉRATION TRIANGULAIRE DÉCENTRALISÉE ET SUD-SUD MAROC

### ALLIANCES LOCALES EUROPE- MAROC-AFRIQUE DÉCENTRALISATION, COMPÉTENCES LOCALES ET SERVICES PUBLICS.

1. Que les gouvernements locaux aient des compétences dans les services publics directement liés à la citoyenneté est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable.
2. Les ODD doivent être liés à l'amélioration de la qualité de vie dans les municipalités. Les municipalités sont essentielles, par exemple, 70% des émissions de CO2 sont produites localement. Les accords internationaux multilatéraux n'auront pas lieu sans les municipalités.
3. Les craintes concernant le modèle de coopération, liées à l'amélioration des services publics:
  - a. Il est nécessaire d'avancer dans la coopération décentralisée, car la politique de coopération centralisée est un élément de la politique étrangère des pays.
  - b. Il y a un danger à recentraliser les discours qui questionnent la décentralisation, hostiles à la coopération et xénophobes. Les administrations locales doivent s'attaquer à ce problème.
  - c. Les services de base, tels que l'eau, les déchets solides urbains et l'environnement, relèvent de la responsabilité des municipalités. Mais il existe un problème de décentralisation des compétences vers les municipalités sans résoudre le problème des ressources et du financement. Il y a des compétences que nous ne sommes pas capables d'exécuter faute de financement.
  - d. Cette situation doit être abordée dans un contexte de changement climatique qui nécessitera des changements très profonds, tant dans le système économique que dans la gouvernance.
4. Le renforcement des municipalités doit passer par le renforcement de leurs outils de gestion. Les services publics sont des outils de gestion, de prestation de services, tout comme nos entreprises publiques et elles doivent être renforcées
5. La meilleure forme de gestion est toujours la plus proche du citoyen il faut renforcer la décentralisation
6. Les gouvernements locaux sont ceux qui ont la plus grande capacité à transmettre l'effort pour atteindre les ODD. Ils ont la capacité de coopération horizontale avec d'autres initiatives.



7. Les entreprises municipales sont utiles, elles fournissent des services efficaces et elles le font sans but lucratif ni à des fins commerciales, ce qui donne une plus grande liberté.
8. Cette expérience et ce savoir-faire peuvent être apportés aux modèles de coopération par altruisme.
9. Ces outils de gestion municipale doivent être disponibles pour les plans de coopération, en évitant les va-et-vient politiques.
10. Les entreprises publiques andalouses ont un grand potentiel de coopération, il y a une longue tradition de gestion des services publics, dans les grandes villes: Córdoba, Séville, Cadix, il y a une grande infrastructure publique.
11. Ils peuvent fournir à la fois des moyens techniques et un renforcement politique.
12. Nous avons besoin de nouvelles entreprises publiques, innovantes, ouvertes, transparentes, dotées d'une nouvelle façon de comprendre la gestion, qui serviront de stimulant..
13. Concernant la question de la collaboration publique et privée. Elle est positive dans un cadre de contrôle de gestion, elle doit se conformer à un critère d'efficacité et de prestation de services. Éviter les situations de monopole qui font dérailler les objectifs de développement.

6. Financement et autonomie locale pour pouvoir réaliser ces 17 ODD
7. Les ODD semblent loin lorsqu'une personne doit voyager à dos d'âne pendant une demi-journée pour voir un médecin ou par exemple qu'elle ne dispose pas d'installations telles que la téléphonie (exemple au Maroc)
8. L'économie sociale collaborative est utile pour cela, tout comme des outils pour les municipalités pour les réaliser.

### Concernant les outils pour la diversification économique dans les zones rurales

1. Les Communautés de communes, les groupes de développement rural mettent en œuvre des politiques de redistribution des fonds. Mais il est également nécessaire d'avoir du personnel technique formé
2. Besoin de prioriser les projets qui génèrent des impacts positifs, et de créer des services pour les personnes grâce à la concertation d'acteurs et de modèles qui placent le territoire au centre..
3. Le renforcement de ces réseaux, comme dans le cas du Maroc, offre la possibilité de générer des projets au profit d'un développement commun transfrontalier.
4. Chaque territoire, avec ses spécificités, a besoin de sa propre politique, de son propre développement territorial, de territoires plus urbains, plus ruraux ...
5. L'entrepreneuriat social, l'économie sociale, sont des initiatives qui nous amènent à repenser certains secteurs de nos économies en milieu rural afin qu'ils ne soient pas exclus des dynamiques de croissance.
6. Importance des groupes de développement, capables de générer une sorte d'ingénierie de la concertation des acteurs, du renforcement des institutions, pour qu'elles remplissent cette capacité de médiation ou de mobilisation.

## TERRITOIRES RURAUX:

### STRATÉGIES POUR LA GÉNÉRATION D'EMPLOI ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

#### Concernant les défis des zones rurales face à un agenda global: une vision des municipalités.

1. Importance de la coopération dans les réseaux municipaux.
2. Repenser quelles options à d'autres niveaux de gouvernement ont un impact sur la réalisation des ODD et dans quelle mesure.
3. Création d'une section / cluster / association de petites villes dans les zones rurales, où se produit le dépeuplement.
4. Tout développement local lié au tourisme nécessite des infrastructures, des services et des financements.
5. Redistribution des richesses dans un développement économique local:
  - a. Économique
  - b. Environnemental
  - c. Humain

7.

## DÉCLARATION FINALE DU IV FORUM AN-MAR

### *Un pont de coopération décentralisée entre l'Europe et l'Afrique*

Nous les maires, et représentants de collectivités locales d'Andalousie et du Maroc, représentants du niveau régional des deux rives de la Méditerranée, associations de gouvernements locaux, et de gouvernements locaux de divers pays africains invités, réseaux internationaux, représentation de la coopération décentralisée en Europe, institutions multilatérales, universités et société civile se sont réunis les 28 et 29 janvier 2020 pour la célébration de **la IV édition du FORUM AN^MAR** dans la ville de Séville.

#### Nous reconnaissons

1. La pertinence d'une coopération décentralisée entre les collectivités locales du nord du Maroc et de l'Andalousie qui unit deux peuples en un seul territoire, dont la tradition se reflète dans ce FORUM AN^MAR et qui met en évidence la richesse de la relation d'amitié et de collaboration entre les deux rives,
2. La nécessité de maintenir un dialogue entre les communautés locales autour d'un agenda commun de développement qui porte la voix des territoires dans les sphères décisionnelles nationales et internationales.
3. L'opportunité qu'offre l'agenda international 2030 aux gouvernements locaux et le besoin d'aborder des stratégies territoriales qui réduisent les inégalités dans tous les domaines (genre, économique, social) en ne laissant «personne de côté». Les Objectifs de Développement Durable sont transversaux et génèrent de l'innovation dans le fonctionnement et l'organisation des collectivités locales.
4. Le rôle stratégique que l'Andalousie et le Maroc, et en particulier le réseau AN^MAR peut jouer pour promouvoir les alliances Europe-Afrique, en servant de modèle et de bonne pratique pour la coopération transfrontalière pour le développement durable des gouvernements locaux;

5. L'importance dans le développement des collectivités locales et de leurs compétences, en tant qu'administration de proximité et connaître de très près les besoins des citoyens. Des compétences et des services exécutables de manière efficace et de qualité par des entités publiques locales, génératrices d'emplois de qualité et dont la gestion publique facilite un meilleur accès à l'ensemble de la population;
6. Inquiétude pour notre monde rural, qui ces dernières années montre des symptômes de dépeuplement liés au manque d'opportunités;
7. Les efforts réalisés par les gouvernements espagnol et marocain et de l'Union européenne et par différentes institutions telles que la le gouvernement régional d'Andalousie et la Direction Générale des Collectivités Locales du Royaume du Maroc, dans le développement de la coopération décentralisée dont l'épicentre est la collectivité locale.
8. L'importance de la reconnaissance des collectivités locales dans les agendas internationaux et les politiques européennes.

### **Par conséquent, à Séville, le 29 janvier 2020, NOUS DÉCLARONS**

- i. **Notre engagement** envers les administrations locales qui intègrent pleinement l'égalité dans leurs structures; qui brisent les barrières visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder à l'espace politique local et à la prise de décision comme le reflètent la Feuille de route des Collectivités Locales pour l'égalité des genres en Afrique et la Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale. L'égalité de genre doit avoir une approche territoriale. Les villes favorables aux femmes sont des villes inclusives pour l'ensemble de la population.





## ESPACES THÉMATIQUES

### GENRE ET POUVOIR LOCALE

**28 janvier 2020**

**Heures: de 11 h 00 à 14 h 00**

**Lieu:** Siège de la  
Fondation Trois Cultures. **Salle multimédia**

#### OBJECTIFS

Promouvoir l'inclusion de politiques de genre à tous les niveaux.

Établir des procédures, des méthodologies et des lignes directrices d'action qui intègrent la perspective de genre et l'autonomisation sociale, économique, politique et culturelle des femmes.

Obtenir en tant que groupe un document spécifique et / ou un soutien pour un document politique existant sur l'égalité et le genre, approuvant la Charte africaine.

Etablir des alliances et des réseaux de coopération en matière d'égalité entre les entités participantes, notamment dans l'espace transfrontalier, en alliance entre les gouvernements locaux des deux rives.

#### APPROCHE DE L'ESPACE

Les vagues de féminismes et de mouvements sociaux, l'intégration croissante des femmes à tous les niveaux dans la prise de décision, politique, économique et sociale, ont rendu possible un consensus croissant sur le fait que le succès du développement durable dépend de la réalisation l'égalité de genre, et ont fait une priorité de travailler de manière articulée pour l'égalité de genre, en impliquant toutes les parties et en ne laissant personne de côté.

L'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable consacrent un objectif spécifique à l'égalité de genre, l'objectif 5: «Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles». Cet objectif se décompose en une série d'objectifs qui montrent les énormes défis auxquels sont confrontés les gouvernements multi-niveaux, et parmi eux, certains qui concernent les collectivités locales d'une manière très particulière: de la fourniture de services publics, garantir l'accès égalitaire pour les femmes, jusqu'à la participation active des femmes à la politique, ou la coresponsabilité des hommes et de la société dans le domaine de la reproduction et des soins, en tant que contenu des politiques publiques.

En plus de l'objectif 5, l'agenda 2030 intègre des mesures d'égalité de genre dans le reste des objectifs et ses cibles, dans une perspective transversale qui corrobore le fait que sans égalité, un développement durable et soutenu n'est pas possible. L'agenda considère la gestion municipale comme un outil de politique publique pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, et c'est de plus en plus une tendance à travers le monde, qui unit les gouvernements locaux et leurs réseaux, et n'échappe donc pas au devoir d'être la coopération municipale.

#### MÉTHODOLOGIE

Présentation et lecture de la méthodologie autour de deux dialogues d'une durée de 1h.15 min.

Dialogue initial à plusieurs niveaux, avec des interventions courtes et modération avec des questions et la participation du public autour de la participation des femmes à la politique, enjeux et les défis. La présentation initiale suscitera des questions du public.

Dialogue des gouvernements locaux sur l'approche intégrée des politiques locales à travers les bonnes pratiques locales, avec des interventions courtes et une modération avec des questions et la participation du public.

Les thèmes abordés, seront les politiques d'égalité et les mesures d'intégration et les approches de genre, la coopération décentralisée comme stratégie pour aborder l'égalité dans le domaine des politiques locales et les alliances possibles au niveau andalou-marocain et comme axe de travail triangulaire avec Réseaux africains de gouvernements locaux. Présentation d'études de cas, andalous, marocains et africains et présentation de la Charte sur l'autonomisation des femmes de REFELA.

## INTERVENANTS ET INTERVENANTES DE CETTE TABLE RONDE

**DIALOGUE 1 :** «La participation politique des femmes: opportunités et défis»

MODÉRÉ PAR: **David Navarro**, premier adjoint au maire du conseil municipal de Cadix.

**Macoura Dao**, présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique - REFELA-, maire de Foubolo (Côte d'Ivoire)

**Fatna El Khiel**, maire de la commune d'Arbaoua (Maroc). Présidente du Réseau des femmes élues du Maroc

**Laura Fernández**, directrice générale de l'Institut andalou des femmes

**Francisca Medina**, première vice-présidente de la Députation de Jaén

**Raja Gmir**, conseillère de la Tunisie (Tunisie)

## INTERVENANTS ET INTERVENANTES DE CETTE TABLE RONDE

**DIALOGUE 2 :** «L'approche intégrée du genre dans les politiques locales»

MODÉRÉ PAR: **Firdaous Oussidhoum**, conseillère spéciale au Secrétariat général des villes et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

**Isabel Uceda**, maire de Lopera

**Irzi Zoulikha**, présidente de l'Instance de l'équité, l'égalité des chances et l'approche genre -IEECAG- du Conseil régional de l'Oriental (Maroc)

**Latifa Kassar Amamou**, présidente de la commission du tourisme et du patrimoine et membre de la commission de la famille et de l'égalité de Genre. Sousse (Tunisie).

**Malika Guefrane**, conseillère spéciale du Réseau des femmes élues locales d'Afrique -REFELA-

## RÉSUMÉ DES DIALOGUES, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

Ces dialogues ont réuni de nombreux experts et dirigeants de différents pays avec un bagage politique et social notable, et ont montré que, de manière globale et généralisée, lorsque les femmes gouvernent, les politiques sont plus justes et plus proches des citoyens et des citoyennes. Une gestion politique des femmes qui doit être valorisée dans la construction d'espaces de bien-être et de développement, et qui émane de la suspicion d'une société machiste et patriarcale qui rend les gouvernements dirigés par des femmes plus soignés, plus transparents et avec moins affaires de corruption.

En ce sens, **Raja Gmir**, conseillère de la capitale Tunis et professeure à l'université, a mis l'accent sur le fait que les femmes dans l'exercice du pouvoir ont tendance à faire davantage écho à la réalité, avec une plus grande approche du citoyen et avec le développement de priorités politiques autour des questions plus fondamentales telles que la santé, l'éducation ou la lutte contre la pauvreté.

Les femmes ne se battent pas pour occuper l'espace politique avec les hommes, elles se battent pour défendre une façon de voir et de faire de la politique différente de celle des hommes, souligne **Laura Fernández**, directrice de l'Institut andalou des femmes.

C'est la discrimination positive et ses actions opérationnelles qui lèvent les obstacles à la participation des femmes, étant l'une des stratégies ayant les meilleurs résultats pour permettre la présence des femmes dans l'espace public et dans la prise de décision.

Dans ce sens, **Francisca Medina**, vice-présidente de la Députation de Jaén, souligne l'importance des réseaux de femmes et de leur participation pour leur autonomisation et pour poser des défis au système patriarcal lui-même. Cette structure s'étend également aux partis eux-mêmes où la hiérarchie et le manque de transparence empêchent les femmes d'occuper des postes de direction; les leaders et les modèles que les femmes n'ont pas puisque ceux qui existent sont des hommes. La gouvernance patriarcale considère parfois les femmes comme des citoyennes de seconde rang; hiérarchie qui utilise un langage qui les rend invisibles et les discrimine.

Les réseaux de femmes ont une autre utilité claire et remarquable, qui n'est autre que l'échange d'expériences entre femmes qui se manifeste comme un mécanisme de solidarité et efficace pour la lutte féministe.

Les droits acquis par les femmes en matière d'égalité sont des droits réversibles, selon le groupe d'expertes. Il est hors de question d'arrêter la lutte et il faut maintenir la garde. Dans ce sens, il est essentiel de promouvoir l'inclusion de l'approche de genre dans toutes les politiques en tant qu'élément garantissant l'égalité effective et réelle des femmes.

**Fatna ElKhiel**, maire d'Arboua et ancienne ministre du Maroc, souligne que les pays développés sont ceux qui ont intégré des politiques d'égalité à travers leur libération et leur développement. Pour ce processus, il semble clair que l'éducation devrait être l'un des principaux outils, ainsi que l'autonomisation économique des femmes.

Dans le même sens, **Macoura Dao**, présidente du REFELA, renforce cette même idée, exigeant des politiques de formation et d'éducation comme stratégie de promotion de la participation des femmes à la politique locale. Ces stratégies deviennent essentielles lorsqu'on examine les statistiques de participation sur le continent africain, où les femmes sont clairement sous-représentées.

Pour **Laura Fernández**, l'éducation est le principal mécanisme permettant de faire tomber les barrières visibles et invisibles pour parvenir à une société plus juste et égalitaire. Le plafond de verre est la principale limitation actuelle des femmes pour occuper les postes de responsabilité qui leur correspondraient en principe.

Le **Conseil andalou pour la participation des femmes** est une expérience réussie qui contribue à l'autonomisation et à la participation politique des femmes; un conseil démocratiquement élu parmi les représentants de la société civile et qui maintient un dialogue ouvert et continu avec la présidence régionale.

La deuxième table ronde était axée sur l'intégration du genre dans les politiques locales. **Firdaous Oussidhoum**, conseillère spéciale du Secrétariat général de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), considère **l'ODD 5, l'égalité de genre**, comme un levier essentiel pour atteindre la réalisation des autres objectifs.

L'objectif n'est autre que de parvenir à une gouvernance équitable et égalitaire. Peut-être que la culture est le fil conducteur idéal de l'intégration du genre, nous dit Firdaous, imprégnant toutes les activités que nos sociétés développent. CGLU aborde cette question au niveau interne et avec toutes les agences des Nations Unies de manière transversale et dans une perspective de territorialisation de l'approche des femmes.

Dans ce travail d'intégration de l'approche genre dans CGLU-A se trouve le Réseau des femmes élues africaines (REFELA) confirme **Malika Ghefrane**, conseillère spéciale du Réseau.

L'une des expériences les plus significatives au niveau local a été apportée par **Isabel Uceda**, maire de Lopera, qui a souligné l'importance de bien connaître le territoire et ses inégalités pour les combattre depuis l'activisme politique et social. Il est nécessaire, à partir du niveau politique local et de son institution, de développer une série de mesures qui réduisent les inégalités identifiées: mettre en place des gouvernements conjoints, adapter l'ensemble du cadre législatif national et régional à la réalité locale; promouvoir des politiques économiques axées sur les femmes et son l'autonomisation; promouvoir l'éducation au genre en concertation avec les centres éducatifs et mener des campagnes de sensibilisation où les engagements envers les femmes et l'égalité de l'entité locale sont rendus visibles.

Enfin, **Latifa Amamaou Kassar**, conseillère de la ville tunisienne de Sousse, a rejoint l'avis de ses collègues puisqu'elle comprend que les politiques d'égalité sont obligées de chercher leur sens au niveau local à travers leur territorialisation. De même, elle a souligné que les villes qui sont aimables pour les femmes sont des villes aimables pour tous les citoyens.

Les deux tables se sont terminées par un cri nécessaire déclarant que la violence de genre est un fléau des sociétés devant lequel aucun espace ne peut être concédé.



## ESPACES THÉMATIQUES

### AGENDA 2030-CLÉS POUR LA LOCALISATION DES ODD POUR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

28 janvier 2020

Heures: de 11 h 00 à 14 h 00

Lieu: Siège de la Fondation Trois Cultures,  
cour centrale

#### OBJECTIFS

Créer un espace de travail partagé avec la DGCL - AN^MAR autour de la localisation des ODD dans les collectivités locales marocaines.

#### APPROCHE DE L'ESPACE

L'espace encourage une rencontre entre les gouvernements locaux andalous et marocains pour partager des expériences et des stratégies de localisation et de réalisation de l'Agenda 2030. L'Agenda 2030 se caractérise, entre autres facteurs, par son approche multiniveau. Les gouvernements nationaux et subnationaux, et en particulier les gouvernements locaux, ont un rôle fondamental dans son application. Depuis le constat de son avancement actuel et avec une échéance de dix ans, espaces d'échange et de dialogue seront générés.

Le premier vise à placer le débat dans des espaces de concertation multiniveau et le rôle jouent les différents niveaux de gouvernement tant en Espagne\_Andalousie qu'au Maroc.. Pour l'Andalousie, le territoire et ses gouvernements locaux sont essentiels et les gens sont placés au centre de la construction et de localisation, en se concentrant sur les thèmes les plus prioritaires pour le territoire.

Des politiques telles que la coopération et la coopération triangulaire constituent, sans aucun doute, des politiques de levier pour promouvoir l'Agenda et construire conjointement des alliances pour son accomplissement. Du gouvernement national à l'AACID, l'entité sur laquelle les ODD pivotent au niveau du gouvernement d'Andalousie, comme dans le cas des gouvernements locaux, ils permettront de concentrer les regards et la

coordination qui en découlent. CGLU-Afrique abordera le rôle des gouvernements locaux et l'impact mondial sur l'Agenda, ainsi que les efforts réalisés au niveau africain par les gouvernements locaux. Le Maroc, avec son engagement depuis des années à l'accomplissement de l'Agenda au niveau national, partage également à travers la promotion des ODD dans les villes intermédiaires cette approche multiniveau.

Le deuxième dialogue se concentrera sur le partage d'expériences internationales de localisation, à la fois du Maroc et d'Andalousie, d'Afrique et d'Europe et permettra de visualiser les différentes perspectives et approches qui se développent au niveau local. Il servira à établir une feuille de route de collaboration sur la localisation des ODD dans les collectivités locales marocaines entre DGCL-ANMAR-FAMSI-AACID, et construira des ponts vers une coopération triangulaire avec les pays africains sur les questions de localisation, en coordination avec CGLU Afrique et PNUD

#### MÉTHODOLOGIE

Dialogue initial multiniveau, avec des interventions d'une durée d'environ 10 minutes et une modération avec des questions et la participation du public. 1h.15min

Panneau d'expériences de bonnes pratiques locales, avec des interventions d'une durée d'environ 10 minutes et une modération avec questions et participation du public. 1h.15min

#### L'ESPACE DE DIALOGUE

**DIALOGUE** «Gouvernance et coresponsabilité dans la mise en œuvre de l'agenda 2030: Alliances territoriales pour la mise en oeuvre. La coopération comme politique de levier»

MODÉRÉ PAR: **Silvio Lazzari**, chargé de projet PLATFORMA

**Federico Buyolo**, Directeur général du Haut-Commissariat pour l'Agenda 2030 de l'Espagne

**M<sup>a</sup> Luz Ortega**, directrice générale de l'AACID, Gouvernement régional d'Andalousie

**Jean Pierre Elong Mbassi**, Secrétaire Général Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique - CGLU-A-

**María Dolores Amo**, Première vice-présidente de la Députation de Cordoue

**Ahlam Drissi Bakhkhat**, Responsable du service Etudes et Stratégies. Direction du Patrimoine de la Direction Générale des Collectivités Locales -DGCL- (Maroc)

## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**A**N^MAR a été construit à partir de ses collectivités locales, d'Andalousie et du Maroc. Une construction qui, au-delà de l'ajout de communes et de territoires, a réussi à tisser un réseau d'alliances et d'accompagnement autour d'enjeux stratégiques et vitaux pour les collectivités locales en ce début de siècle au Maroc et en Andalousie. Le **IV<sup>e</sup> FORUM AN^MAR** de Séville a été un bon exemple de cette vision, celle de localiser les collectivités locales dans l'actualité internationale et nationale, de construire et de transférer une seule voix depuis le local; et d'accompagner et de soutenir ces processus avec nos partenaires locaux.

Un agenda international avec une composante locale qui a actuellement l'horizon **2030 et les objectifs de développement durable** comme principal défi pour nous tous. Un agenda où les collectivités locales ont un rôle important à jouer et où, par conséquent, leur impact et leur capacité à changer la dynamique destructrice et irréversible dans laquelle nous nous trouvons sont valorisés.

Ce sont les mairies de nos territoires qui doivent être en tête de cette planification dans la perspective de l'agenda 2030, en identifiant les indicateurs sur leur territoire et en mettant en oeuvre des mesures correctives pour atteindre les objectifs communs et universels fixés dans les ODD.

L'ONU estime que 80% de la localisation et de la mise en oeuvre des ODD incombent aux niveaux local et régional. Un effort qui est fait dans toutes les régions du monde et qui prend des différentes vitesses.

Le Maroc et l'Andalousie, par le biais d'AN^MAR veulent partager ce processus dans une alliance logique et de bon voisinage; Dans une vieille idée de penser la coopération comme une politique de levier capable de promouvoir et d'encourager l'effort de chacun vers le même objectif.

C'est ainsi que l'Andalousie le fait sous la coordination de l'Agence andalouse de coopération internationale -AACID-, dans une sorte de coopération «interne» et externe qui commence à promouvoir toutes les administrations et politiques du territoire autour de ce levier. Le Plan Andalou de coopération -PACODE- est le plan de l'ensemble des acteurs andalous pour travailler sur la voie du développement

durable et de l'Agenda 2030, nous signale **Marie Luz Ortega**, directrice de l'Agence andalouse de coopération internationale au développement -AACID-. Un plan qui suppose trois composantes basiques et essentielles du développement: l'économique, ne laissant personne de côté; le social, *y compris tous les membres de la communauté*, et **l'environnement**, *faisant face au changement climatique*. Un plan qui se situe comme une politique de l'État et qui s'inscrit dans l'idée même de **l'Objectif de développement durable 17, des alliances pour atteindre les objectifs**. C'est l'effet multiplicateur de la somme des efforts, de la coordination multi-niveau et de leurs impacts sur les différentes politiques qui nous permettront de mettre en oeuvre l'agenda. Les gouvernements locaux et leurs réseaux ainsi que l'éducation au développement sont, dans ce sens des acteurs majeurs du changement de paradigme et de mode de vie.

Sur le continent africain, Cités et Gouvernements Locaux du Monde Afrique -CGLU-A- fait un effort d'accompagnement aux villes et les pays dans la mise en oeuvre de l'agenda 2030.

**Jean Pierre Elong Mbassi**, Secrétaire général de CGLU-Afrique, souligne la *contradiction dans la remise en cause du multilatéralisme dans un monde globalisé avec des défis communs à tous et à toutes*. Il est nécessaire de passer en revue les effets de cette mondialisation, en se concentrant sur les injustices créées et leurs conséquences négatives. Le changement climatique est un défi pour l'humanité qui met notre espèce en danger d'extinction et nécessite donc une solidarité mondiale, une réponse commune et harmonisée.

Les différences socio-économiques entre ceux qui en ont le plus et ceux qui en ont le moins, accentuées par la mondialisation, peuvent conduire à la rupture du contrat social entre de nombreux citoyens et citoyennes et les États.



Un point de non-retour pour n'importe quelle communauté. L'agenda 2030 est clair à cet égard, la localisation et la mise en oeuvre des ODD est un exercice pour tous, qui a sa réflexion la plus évidente au niveau local et nécessite une approche multi-acteurs et multi-niveaux, où la citoyenneté doit être une partie active de leur exécution, suivi et évaluation.

Une expérience pionnière dans la réorientation de la planification locale vers des objectifs de développement durable, est menée par la Députation de Cordoue. **Maria Dolores del Amo**, vice-présidente de la Députation provinciale, «la mise en oeuvre de l'agenda se fait dans le cas des gouvernements locaux pour former, informer et communiquer avec le groupe de départements pour les impliquer directement et obtenir leur engagement politique.» Dans ce sens, la Députation apporte une assistance technique à ses communes et a généré un espace de rencontre et de synergie, la plateforme Députation de Cordoue 2030, en ligne avec l'ODD17 lui-même et sur la base d'une feuille de route marquée par la justice, la solidarité et le progrès.

En juillet 2016, le Maroc a été l'un des premiers pays au niveau international à présenter son rapport de situation pour la mise en oeuvre de l'agenda 2030. Ce premier effort initial a par la suite connu un retard dans le développement de l'agenda, bien qu'il existe déjà plusieurs initiatives en cours.

**Ahlam Drissi Bakhkhat**, chef de service de la Direction du Patrimoine de la Direction Générale des Collectivités locales -DGCL- où est pilotée **la Stratégie Nationale des Cités Intermédiaires**, augmente que les alliances internationales autour de la mise en oeuvre de l'agenda 2030 alimentent le renforcement des capacités du territoire, sa gestion et sa résilience. C'est l'appartenance à ces réseaux internationaux qui ont promu des politiques de développement humain et de développement durable, se reflétant même la dernière révision de la Constitution au Maroc. C'est donc l'échange d'expériences, le débat mondialisé dans une vision multilatérale, qui favorise les décisions stratégiques et un engagement pour la planète.

Dans une réflexion commune, les participants et intervenants ont souligné l'importance de reprendre le leadership du point de vue politique au détriment de la prépondérance actuelle dans le poids des décisions du pouvoir économique. Une inflexion qui contribuerait à gagner la confiance de la citoyenneté et qui devrait impliquer la participation de toutes et tous dans les institutions publiques: des institutions ouvertes et transparentes.

Le concept de hameau global prend tout son sens face à l'intérêt purement économique des multinationales, une humanité qui se construit et prend ses décisions par et pour ses individus et avec le défi de préserver la planète.

«La balle est clairement désormais sur le terrain des collectivités locales», ajoute Jean Pierre Elong Mbassi. La nouvelle planification visant à réaliser l'agenda 2030 doit ancrer ses fondements dans le développement d'une économie circulaire et locale, dans la construction

de services publics durables et universels, et dans l'intégration d'indicateurs de genre transversaux qui s'accordent sur une réelle égalité entre hommes et femmes.

La croissance des villes doit être gouvernable en garantissant une qualité de vie économique, sociale et environnementale décente à ses habitants. L'environnement rural joue un rôle crucial dans ce sens, il faut donc redoubler d'efforts pour apporter les services publics nécessaires, les opportunités dans un nouveau modèle de croissance et d'économie et de justice sociale dans cet espace.

Une mobilité territoriale écologiquement durable est également présentée comme un vecteur nécessaire de cette équation du nouveau paradigme de développement. Cette vision politique globalement acceptée, qui fixe des objectifs et des buts dans l'agenda 2030, nécessite la préparation d'un manuel de localisation et de mise en oeuvre de l'agenda, qui de la même manière passe par consensus avec les habitants de chaque ville, de chaque territoire. Dans ce sens, l'agenda 2030 nécessite un énorme travail de la part des systèmes statistiques et leur intégration à la planification locale et territoriale; et un transfert notable de ressources au niveau municipal.

## INTERVENANTS ET INTERVENANTES DE CETTE TABLE RONDE

### PANNEAU D'EXPERIENCES "Les processus de localisation des ODD : présentation d'expériences locales"

MODÉRÉ PAR: **Olvido de la Rosa**, troisième vice-présidente et députée du Bien-être Social de la Députation de Grenade.

**Carlos Gonçalves**, Président de la Chambre Municipale de Santa Cruz (Cap Vert)

**Abdelhafid Reffouh**, chef de département de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la DGCL (Maroc)

**Francisco J. Pinto**, Chef du Service Environnement et Energie et Coordinateur de l'équipe ODD de la Députation de Huelva

**Josep Canals**, Secrétaire général de MedCités

**Jules Winter**, responsable des relations internationales. Association des villes et communes flamandes -VSG- (Belgique) PLATFORMA

## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**A**PRÈS les réflexions du premier espace, une série d'expériences ont été présentées autour de la localisation des ODD qui mettent en évidence, d'une part, le défi de concrétiser cet agenda 2030 et l'effort que de nombreuses entités et acteurs mènent dans différentes parties du monde.

**Carlos Gonçalves**, de la municipalité de Santa Cruz au Cap-Vert, nous raconte comment ils ont décidé de travailler et de donner la priorité à la réalisation des objectifs de **l'ODD3**, garantissant aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges», et **l'ODD5**, l'égalité de genre. Une décision consensuelle et un motif de diagnostic local.

Une mise en oeuvre qui permet à 1 500 familles d'accéder à des services minimaux de santé et de bien-être, évitant ainsi les situations d'exclusion et de précarité aiguë; et renouveler le sentiment d'appartenance à la communauté. Santa Cruz travaille également à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan d'égalité conformément aux efforts du pouvoir législatif au niveau national, qui a récemment connu des changements qui favorisent l'égalité pour les personnes de sexe différent. Un pays dont la gestionnaire principale de famille est généralement une femme.

Au Maroc, le ministère des Affaires étrangères prépare un deuxième rapport sur la mise en oeuvre de l'agenda 2030, qui reflétera certaines des difficultés rencontrées et les actions engagées.

**Abdelhafid Reffouh**, de la Direction Générale des Collectivités Locales -DGCL- explique qu'un effort est fait pour adapter les indicateurs à la réalité locale et qu'il existe des programmes de formation et de sensibilisation avec les collectivités locales pour l'élaboration de l'agenda. Il est nécessaire de convaincre et d'impliquer les acteurs locaux dans ce processus. Il souligne également que bon nombre des politiques nationales que le pays élabore sont déjà alignées sur la réalisation des objectifs de développement durable. Dans le cas de la DGCL, il existe plusieurs compétences qui les interpellent pour l'élaboration de l'agenda, en n'en soulignant que quelques-unes comme l'eau potable, l'assainissement, le logement, l'assainissement de l'eau ou la prévention des risques et catastrophes.

**Francisco Pinto** raconte comment le Conseil provincial de Séville a lancé un processus très intéressant qui commence par la création d'une équipe d'étude interne pour la mise en oeuvre des objectifs de développement durable en 2016.

Une équipe composée de différents départements et services qui finit par intégrer un groupe de travail de la députation elle-même sur l'innovation de l'administration provinciale. Après un processus de formation et d'étude interne qui devrait atteindre 40% de la députation, une stratégie de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des communes de la province est en cours d'élaboration pour orienter leur planification autour de l'agenda 2030; sachant que chaque commune et population doit faire sa propre stratégie, prioriser et identifier ses indicateurs et ses objectifs.

Dans une analyse réalisée par ce groupe de travail, plusieurs aspects sont conclus: d'une part, qu'après l'étude des interventions menées par la députation de Séville, la plupart des objectifs et des buts sont déjà positivement affectés, mais que la façon dont nous modifions la planification et plaçons les ODD en tant qu'objectifs de planification et de stratégie change complètement notre vision et notre propre impact. D'autre part, il met en évidence le caractère transversal et intégrateur de ce nouveau modèle de planification permet qui l'union entre, les différentes institutions, la société civile et la population en général.

Une autre expérience présentée est venue de la main de **Josep Canals Molina**, secrétaire général de MedCités, qui a défendu le travail de l'organisation qu'il représente dans un cadre d'alliances et de collaboration entre 61 villes, comme cadre d'apprentissage et d'échange.



Ainsi, Medcities est une organisation qui promeut l'ODD17, revitalisant l'alliance mondiale pour le développement, Medcities est l'ODD17, selon ses propres termes. La transversalité de l'agenda 2030 permet de travailler avec des villes de différents pays. C'est un agenda au potentiel énorme dont la localisation doit être développée sous trois éléments fondamentaux: la transparence, l'intégrité et la co-gouvernance.

L'association des communes flamandes de Belgique, représentée par **Jules de Winter**, expose le travail qui a été développés autour des ODD sur deux axes de travail: d'une part, la sensibilisation des citoyens à travers des campagnes qui lient les ODD aux produits traditionnels belges tels que le chocolat, la mode de consommation (commerce équitable) ou l'attribution de prix aux citoyens et citoyennes qui ont joué un rôle significatif dans la promotion des ODD. D'autre part, un accompagnement politique à la fois des communes et des partis politiques a été mis en place avec l'adhésion des communes aux ODD et l'affichage d'un drapeau des ODD dans les bâtiments de la mairie. Il travaille également avec les différents partis politiques pour intégrer les ODD dans leurs programmes. Enfin, un groupe de 95 communes a été constitué pour développer une méthode de travail pour insérer les ODD dans les plans stratégiques de chaque gouvernement local.

Cette méthode, appelée «exercice du cercle», propose 205 indicateurs pour mesurer l'impact sur les ODD de ces communes. À la suite de ce travail, les apprentissages suivants ont été réalisés pour localiser les ODD:

- ❖ Chaque organisation doit établir son propre itinéraire
- ❖ La sensibilisation est la première étape
- ❖ Le leadership est crucial
- ❖ Il est nécessaire de travailler avec enthousiasme et disponibilité dans l'apprentissage
- ❖ Travailler sur des ODD spécifiques, en démontrant ce qui a déjà été réalisé
- ❖ Il est important de démontrer la valeur ajoutée que les ODD offrent en termes de coopération décentralisée, de disposer d'un langage commun, de compétences en communication, de pertinence globale et de réflexion à long terme.

## PANELS ET DIALOGUES

### GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS L'ACCORD EUROPE - MAROC

29 janvier 2020

Heures: 10h50 - 12h20

Lieu : Siège de la  
Fondation Trois Cultures. **cour centrale**

#### OBJECTIFS

Discuter dans le contexte du nouveau cadre de financement communautaire, des accords Maroc - Union européenne, le cadre de financement de la coopération avec le Maroc, le rôle que les collectivités locales devraient jouer dans ce nouveau cadre.

Renforcer l'idée devant les autorités communautaires de la nécessité de s'appuyer sur les collectivités locales comme axe clé pour la mise en oeuvre de la politique de voisinage avec le Maroc. Construire des alliances avec les partenaires locaux comme partenaires privilégiés dans le nouveau cadre communautaire.

#### APPROCHE DE L'ESPACE

La politique de voisinage de l'Union européenne qui régit, entre autres, les relations de l'UE avec le Maroc se matérialisera, dans le nouveau cadre financier pluriannuel, et au-delà de l'accord d'association, à travers le nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération International (IVDCI). Cet instrument vise à simplifier l'architecture actuelle de financement de l'action extérieure de l'Union pour la prochaine période du CFP mais, dans le même temps, il remet en question le rôle joué par les autorités locales et régionales dans la mise à disposition des fonds disponibles, et donc, dans la mise en oeuvre de cette politique.

Cependant, l'échelon local et régional, en raison de sa proximité avec la citoyenneté, devrait jouer un plus grand rôle dans les relations entre les deux rives.

Le IVe Forum AN^MAR vise ainsi à réfléchir sur la nouvelle politique de voisinage de l'Union européenne, à renforcer le rôle des collectivités locales et régionales en tant qu'acteurs clés de la coopération entre les deux continents et à offrir des mécanismes plus efficaces de coordination des actions.



## MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'un dialogue politique modéré et orienté, visant à motiver la participation du public, à mettre en évidence le potentiel des gouvernements locaux pour le développement de programmes de voisinage et à aborder des questions telles que:

1. Quel rôle les collectivités locales ont-elles joué au cours de la période de programmation précédente et comment il pourrait être amélioré à l'avenir
2. Quel rôle peuvent jouer les conseils provinciaux et comment améliorer l'articulation de l'Andalousie au niveau local dans la coopération transfrontalière
3. Quel sera l'avenir des collectivités locales dans la politique communautaire et transfrontalière dans le nouveau cadre
4. La vision andalouse et marocaine des gouvernements locaux
5. Nous parlons d'un pont de coopération décentralisée. Que peuvent apporter les gouvernements locaux d'Andalousie et du Maroc à l'Europe et à l'Afrique?
6. Trois raisons pour lesquelles l'Europe s'est appuyée sur les gouvernements locaux d'Andalousie et du Maroc et sur les alliances entre eux pour traiter des relations dans sa politique de voisinage avec le Maroc

## PANÉLISTES DE LA TABLE 1

### L'UE ET LE MAROC: LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE NOUVEAU CADRE 2021-2027

*Dialogue: «Défis et opportunités pour les gouvernements locaux et régionaux dans la politique européenne de voisinage»*

MODÉRÉ PAR: **Rocío Moreno**, secrétaire aux Affaires européennes du FAMSÍ. Maire adjointe et conseillère pour les projets européens et le développement local de la mairie de Palma del Condado

**Mohammed Sefiani**, maire de Chefchaouen (Maroc)

**Francisco Reyes**, Vice-président de FAMSÍ. Président Députation Jaén

**Jean Pierre Elong Mbassi**, secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique -CGLU-A-

**Johannes Krassnitzer**, Coordonnateur de l'initiative ART Programme des Nations Unies pour le développement PNUD

## PANELS ET DIALOGUES

### GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS L'ACCORD EUROPE - MAROC

29 janvier 2020

Heures: 12:15 - 14:00

Lieu: Siège de la Fondation Trois Cultures. **cour centrale**

### LA VOIX DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

#### OBJECTIFS

Renforcer le concept de territoire commun avec des défis communs. Rendre visible le rôle des gouvernements locaux dans la construction d'espaces de développement commun basés sur les personnes.

Partager des messages politiques autour de l'innovation, du territoire et de l'emploi, axes du V Forum Mondial DEL.

Renforcer l'alliance multi-niveaux Andalousie - Maroc comme axe de la coopération en réseau du territoire et porte d'entrée vers la coopération locale européenne et africaine.

#### APPROCHE DE L'ESPACE

L'espace de dialogue politique aborde le modèle de coopération territoriale entre l'Andalousie et le nord du Maroc, en mettant l'accent sur les avantages comparatifs d'une alliance territoriale à plusieurs niveaux où les gouvernements régionaux et les gouvernements locaux unissent leurs forces pour créer des espaces de collaboration mutuelle. Seront plus précisément abordés, l'espace du territoire commun dans l'espace transfrontalier et les défis de la coopération économique, sociale et environnementale, en discutant du potentiel des administrations publiques décentralisées du territoire pour construire des agendas communs basés sur des défis communs dans les zones rurales et urbaines.



## MÉTHODOLOGIE

Dialogue politique avec des questions clés dirigées par le modérateur suivi d'interventions de 5 minutes sur des sujets tels que: l'emploi, la mobilité, le développement économique, le potentiel de la coopération commerciale, le rôle des petites municipalités et villes, le rôle de la citoyenneté, coopération entre les deux rives, développement durable ... d'un point de vue politique et administratif local, tels que:

- Quel rôle les gouvernements locaux peuvent-ils jouer à l'avenir et dans le développement commun des deux rives ?
- Pourquoi parle-t-on d'un avenir commun dans la zone transfrontalière? A votre avis, pourquoi est-il essentiel de réduire les inégalités entre les deux territoires?
- En tant qu'administrations publiques locales, qu'exigeriez-vous du reste des administrations publiques dans leurs relations avec le Maroc / l'Andalousie?
- Nous parlons de coopération triangulaire, Quels éléments considérez-vous comme pertinents dans le format de collaboration entre l'Andalousie et le Maroc au niveau des collectivités locales qui peuvent être partagés avec d'autres réseaux africains?
- Quels sont les trois défis fondamentaux que vous signaleriez lorsque vous abordez la coopération entre le territoire andalou et le Maroc?

Et trois propositions d'amélioration pour aborder un espace au développement plus équilibré et durable. Dialogue et questions du public

## PANÉLISTES DE LA TABLE 2

### L'UE ET LE MAROC: LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DANS LE NOUVEAU CADRE 2021-2027

*Panel 2. Défis et stratégies pour une coopération depuis les gouvernements locaux dans la promotion du développement économique et social durable dans le territoire du Déroit : un model territorial*

MODÉRÉ PAR: **Rocío Moreno**, secrétaire aux Affaires européennes du FAMSÍ. Maire adjointe et conseillère pour les projets européens et le développement local de la mairie de Palma del Condado

**Francisco Toajas**, maire de Las Cabezas de San Juan, vice-président Province de Sevilla. Président de la Commission de Développement Économique Local de CGLU

**Mohamed Afkir**, conseiller de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (Maroc)

**Lucía Trujillo**, déléguée de développement démocratique de la Province de Cádiz

## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**C**OMME en témoigne son objectif, le IV<sup>e</sup> FORUM ANMAR a été une bonne occasion de réfléchir sur les politiques de bon voisinage entre l'Union européenne et le Maroc et sur le rôle et les besoins des gouvernements locaux des deux rives dans la gestion de ces initiatives. En plus, la question de l'espace transfrontalier a été abordée comme un espace unique de développement économique durable qui recherche un modèle territorial inclusif et équitable.

**Rocío Moreno**, secrétaire aux Affaires européennes du FAMSÍ, adjointe au maire et conseillère pour les projets européens et le développement local de la mairie de Palma du Condado ouvre le premier panel, demandant une réflexion des participants sur le rôle des gouvernements locaux dans la planification antérieure entre l'Europe et l'ancien Maroc en sur les éléments à améliorer dans ce nouveau cadre qui est en cours de préparation.

**Francisco Reyes**, président de la Députation de Jaén, a dénoncé le rôle secondaire accordé aux collectivités locales dans la planification européenne par rapport au niveau de compétences qu'elles développent et l'efficacité de leur gestion démontrée depuis de nombreuses années. Ce rôle secondaire est également réitéré au niveau national et dont la raison est liée au poids du vote territorial et à son influence dans les élections. Seule la voix des grandes villes est entendue. Un décalage qui, dans le cas de la nouvelle planification du programme Maroc de l'Union européenne, peut être nettement amélioré.

**Mohamed Sefiani**, maire de Chefchaouen, a également évoqué la correction des déséquilibres du programme précédent, tant dans la destination finale des fonds comme dans leur gestion. Il souligne que seuls 10% des fonds européens du programme précédent pouvaient être réalisés au Maroc. Le maire a également lié le développement de la nouvelle planification transfrontalière 2021-2027 à l'agenda 2030, où il souligne qu'environ 70% des buts et objectifs ont un impact local.

**Johannes Krassnitzer**, coordinateur de l'Initiative ART du Programme des Nations Unies pour le développement -PNUD, a défendu les Objectifs de développement durable-ODD-comme un élément de changement substantiel qui nous concerne tous. Il a accepté les critiques reçues concernant la construction de l'agenda 2030 et a argumenté que à la stratégie est en cours de reconstruction sur la base d'une plus grande participation des partenaires et de leurs différents niveaux; Cette stratégie implique la co-conception, la co-mise en oeuvre et le co-suivi des ODD au niveau territorial.



**Mohammed Sefiani** et **Francisco Reyes** ont tous deux défendu l'octroi d'avantage de compétences des gouvernements locaux dans un proche avenir sur la base de plusieurs questions principales. En premier lieu, qu'en l'absence d'un service ou d'un besoin identifié, c'est toujours l'entité locale et le gouvernement local qui servent les citoyens et citoyennes.

Deuxièmement, de nombreuses compétences incombent aux collectivités locales et constituent la majorité de l'État providence. Et enfin, la légitimité que confère la gestion, du moins dans le cas de l'Espagne, plus équilibrée et saine que celle d'autres niveaux de l'administration. Dans ce sens, le Maroc s'attend à des changements législatifs en 2021 qui accorderont un niveau plus élevé de décentralisation à ses collectivités locales et qui réduiront l'égalité de genre au sein de ses administrations.

**Johannes Krassnitzer** a souligné l'importance de travailler en réseau entre les entités locales comme mécanisme pour faire entendre la voix de ceux qui ne l'ont pas. Dans ce sens, il a donné l'exemple du FAMSÍ, qui a réussi à amener le positionnement de ses partenaires, mairies et conseils généraux, vers des espaces de débat international ultimement indispensables à la définition et à la mise en œuvre des stratégies futures.

**Johannes Krassnitzer** nous encourage à renforcer ce modèle de coopération municipale et territoriale et à rechercher un impact et un poids plus importants des entités locales en Europe.

**Silvio Lazzari**, chargé de projet pour le réseau européen de Platforma, reconnaît qu'une partie de son travail consiste à informer l'Union européenne des débats, réflexions et positions consensuelles établies au niveau local; une manière sans aucun doute, de construire l'Europe et ses relations de voisinage à partir du niveau local. Il fait valoir que les plus grandes difficultés pour l'octroi d'une plus grande place aux entités locales dans la nouvelle programmation 2021-2027 sont identifiées au Conseil européen et non au Parlement. Dans ce sens, il encourage les communes et les territoires

à s'organiser et à affirmer leur poids dans ces espaces de décision. Il les invite également à canaliser leurs positions à travers d'autres organisations telles que CGLU et les réseaux de gouvernements locaux.

**Rocío Moreno** rappelle l'insuffisance des fonds européens destinés aux collectivités locales et la nécessité de les augmenter. **Francisco Reyes** convient que si l'UE souhaite mettre en œuvre des politiques de proximité, les collectivités locales et territoriales sont les principaux acteurs mentionnés. **Mohamed Sefiani** rappelle que le modèle de coopération existant entre le Maroc et l'Andalousie peut être extrapolé à des pays tiers d'Afrique subsaharienne où le défi mondial doit être le changement climatique. En plus, il comprend que l'expérience de cette coopération justifie la construction d'une coopération triangulaire avec les pays tiers africains.

À ce débat se sont également ajoutées d'autres contributions telles que le besoin de formation de petites municipalités aux programmes européens et une plus grande participation des femmes.

La deuxième table ronde a été **introduite par Joaquín José López-Sidro**, directeur général de l'administration locale du ministère du Tourisme, de la Régénération, de la Justice et de l'Administration locale du gouvernement régional d'Andalousie, notant que la zone du détroit est le même territoire qui partage des objectifs et des défis, qui est construit par les gens et qui devrait être un pont pour l'Afrique et l'Europe et leurs différents territoires.

**Francisco Toajas**, maire de Las Cabezas de San Juan a argumenté que dans cet espace transfrontalier, les gouvernements locaux doivent jouer un rôle pertinent comme déjà indiqué par le FORUM de développement économique local dont la prochaine édition aura lieu à Cordoue, en Argentine. Tel que le souligne CGLU, l'OIT et d'autres organisations, il est clair que cette construction doit se faire à partir du consensus social où le modèle de développement n'augmente pas les différences et où les conditions de travail garantissent une vie digne.

L'innovation, la participation sociale et les mécanismes de collaboration public-privé doivent faire partie de ce nouveau modèle de développement, ainsi que la collaboration et la participation des différentes administrations. La durabilité environnementale devient un axe fondamental et incontournable de notre développement et le financement public doit introduire des critères incontournables de durabilité.

**Toajas** souligne également l'opportunité et le défi posés par l'agenda 2030 où les gouvernements locaux ont une grande responsabilité. Il met en garde de la même manière, le risque d'échec que nous avons, si les collectivités locales ne reçoivent pas les financements adéquats pour répondre à ces objectifs et buts en 2030.

**Mohammed Afkir**, conseiller de la région de Tanger Tétouan Al Hoceima, a présenté une région dynamique avec des défis qui affectent précisément la réduction de la pauvreté, la durabilité environnementale, la création de zones protégées et le développement durable. Il a plaidé pour la poursuite d'un modèle de coopération et de projets de développement entre territoires voisins qui doivent intégrer un espace commun avec moins de différences.

**Lucía Trujillo**, déléguée au développement démocratique de la Députation de Cadix, convient qu'il est nécessaire de renforcer la coordination dans cet espace transfrontalier visant à un développement économique durable conjoint et à intégrer l'Union européenne et les collectivités locales en tant qu'acteurs essentiels de celui-ci. De nombreux acteurs établissent un cadre de collaboration entre les deux rives et construisent cet espace; elle souhaite citer expressément à cet égard les universités de Cadix et de Tétouan et l'Institut de l'emploi et du développement technologique de la Députation de Cadix.

**Le maire de Las Cabezas** a souligné le travail mené depuis 15 ans par le Réseau et la Fédération ANMAR comme un modèle de réussite et comme un organisme qui s'articule avec les deux territoires à partir des besoins de locaux dans l'espace transfrontalier.

**Joaquín José López-Sidro** a ajouté comment les processus de décentralisation accordent une position privilégiée aux collectivités locales en Andalousie dans cet espace transfrontalier et comment il peut être un miroir pour leurs homologues au Maroc. **Francisco Tojas** a défendu dans ce sens la recherche d'efficacité dans nos actions et la répartition des pouvoirs.



Les participants s'accordent sur un modèle de développement construit à partir de différents niveaux et compétences et qui recherche l'efficacité et la cohésion sociale. Une construction multi-niveaux qui intègre la richesse des acteurs du territoire avec leur savoir-faire et leurs compétences, allant des universités aux chambres de commerce, en passant par les différents niveaux de gouvernement et les acteurs privés.

Dans ce sens, les collectivités locales ont démontré leur efficacité de gestion, étant celles qui accumulent le moins de dettes, par exemple en Espagne, et l'une celles qui développent le plus de compétences. Il existe des enjeux et défis communs auxquels une nouvelle stratégie doit faire face: changement climatique, gestion des déchets urbains, développement d'un modèle énergétique efficace, migration et dépeuplement, etc.

## ATELIERS D'APPRENTISSAGE

### COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE TRIANGULAIRE ET SUD-SUD DU MAROC: ALLIANCES LOCALES EUROPE-MAROC-AFRIQUE:

29 janvier 2020

Heures: 15h30 - 18h00

Lieu : Siège de la  
Fondation Trois Cultures. **cour centrale**

#### OBJECTIFS

Connaître les priorités du gouvernement marocain en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire.

Établir des alliances renforcées et reconnaissables par des tiers, ainsi que des procédures de coopération sud-sud et triangulaire en vue de la mise en oeuvre de stratégies conjointes, de la formulation d'initiatives et d'approches de travail régionales et transfrontalières des gouvernements locaux

Identifier les clés du succès dans la coopération triangulaire des gouvernements locaux

Promouvoir l'Alliance des services publics en Afrique-Andalousie.

Analyser et discuter de l'importance de la gestion publique au niveau local pour garantir l'inclusion, la transparence et le respect des ODD

Partager les expériences de décentralisation des compétences

#### APPROCHE DE L'ESPACE

Quelles pistes tracer et quelles stratégies communes mettre en oeuvre pour une coopération triangulaire Europe-Andalousie-Maroc-Afrique. Comment articuler plus efficacement la coopération décentralisée entre les collectivités locales européennes et marocaines (et leurs réseaux) plus structurée et stratégique pour améliorer, renforcer et soutenir les relations entre l'Europe et le Maroc.

Comment la coopération triangulaire peut contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes du monde entier, fortement liée, dans le nouveau paradigme qui représente l'agenda 2030, aux objectifs de développement durable et au nouvel agenda urbain, aux actions locales en questions d'assainissement, d'eau, de gestion des déchets solides, de développement économique local, d'énergie, de mobilité, de logement, d'accès à la culture et de coexistence pacifique.

L'atelier aborde la gestion par les gouvernements locaux de ces services. L'échange international sur les formules de gestion publique des gouvernements locaux, provinciaux ou de communautés de communes, efficaces, efficients, générateurs d'emplois de qualité permettra d'orienter les espaces d'apprentissage, de connaissance et de définition de lignes d'actions communes.

## MÉTHODOLOGIE

Présentation initiale des priorités du Maroc et brève approche du modèle de coopération décentralisée andalou à plusieurs niveaux.

Présentation de cas de bonnes pratiques de coopération triangulaire locale. Les participants du Maroc, d'Afrique subsaharienne, d'Andalousie et d'Europe partagent l'expérience, dans une perspective de gestion politique, de l'importance d'un service public spécifique et les forces et faiblesses des modèles de gestion mis en oeuvre, ainsi que des expériences extrapolées et des bonnes pratiques de coopération triangulaire et sud-sud.

### Première partie - **Le potentiel de la coopération triangulaire pour les gouvernements locaux**

Priorités de coopération Sud-Sud du Maroc (10') : Présentation du Fonds d'appui à la coopération décentralisée Sud-Sud.

**Mustapha Ameer**, administrateur principal Direction générale des collectivités locales -DGCL- format: Le modèle d'intervention territoriale et triangulaire de l'Andalousie: (5')

**Jorge Téllez**, chef de l'Unité de coopération méditerranéenne de AACID

## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**M**ustapha Ameer présente le **Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée des collectivités territoriales**, promu par la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur du Gouvernement du Maroc, en soulignant quelques données pertinentes sur la coopération sud-sud marocaine qui représente 40% de la coopération promue par les municipalités marocaines et qui a bénéficié à 20 villes africaines, ce qui représente 25% de l'ensemble des projets. Ce fonds, clé de l'augmentation des échanges triangulaires et sud-sud, dispose d'un budget annuel de 30 millions de dirhams en engagements et 15 millions en crédits de paiement. Il est limité à 4 millions de dirhams par projet.

Le Fonds est stratégiquement orienté vers la localisation des ODD et le renforcement des capacités des gouvernements locaux ses acteurs sont:

- ❖ **la DGCL**, qui évalue les projets: efficacité, efficience, étapes et étude d'appui financier supplémentaire.
- ❖ **Collectivité territoriale nationale (marocaine)**, établit le cadre de partenariat et fournit une expérience technique.
- ❖ **Collectivité territoriale africaine**, prépare le projet dont il est bénéficiaire et le cadre de l'association stratégique, exécute et justifie sa mise en oeuvre. (FDV)
- ❖ Dans les initiatives de **coopération triangulaire**, un gouvernement local du nord est incorporé, qui fournit le financement.

Le **M. Ahmed** détaille également les organes de gouvernance du Fonds et son processus de fonctionnement interne avec un comité de pilotage et un comité technique avec la participation des acteurs aux niveaux national, régional et municipal, ainsi que les procédures de demande de participation et thèmes admissibles, parmi lesquels il cite: la planification et l'aménagement du territoire; gouvernance territoriale et renforcement institutionnel et capacités des personnes élues; développement durable, en plus de l'assistance technique et des études de viabilité.

**Jorge Téllez commence son intervention en félicitant** le gouvernement du Maroc pour des initiatives telles que le Fonds africain d'appui à la coopération décentralisée présenté précédemment. Des expériences comme celle exposée au Maroc indiquent qu'il y a beaucoup à apprendre.





Il considère qu'il est nécessaire de contextualiser l'approche de coopération triangulaire au sein de la coopération andalouse, En Andalousie, le processus de cette méthode d'intervention a évolué dépassant la limitation initiale des projets à un seul pays, basée sur des critères d'efficacité et de concentration géographique,

à la vérification que la réalité du travail des différents agents de la coopération andalouse et de l'administration elle-même montre que ceci n'était pas adapté au travail en cours. Par conséquent, la coopération triangulaire et ces nouvelles approches sont déjà intégrées dans le nouveau Plan de Coopération au développement (PACODE).

La coopération andalouse fonctionne beaucoup dans les zones frontalières, c'est l'un de ses signes d'intervention. A titre d'exemple, les projets en République Dominicaine / Haïti, Mauritanie / Sénégal, le démontrent.

A partir de 2015, la possibilité de présenter des projets à exécuter dans plus d'un pays a été ouverte, et c'est à partir de ce moment-là, qu'une émergence de projets frontalières dans lesquels des acteurs comme le FAMSÍ, développent des perspectives plus complexes que le simple travail avec des populations de certains pays et d'autres. Voici quelques exemples de ces initiatives triangulaires:

#### Andalousie-Maroc-Sénégal:

- ❖ A l'initiative de Mohammed VI, une intervention d'accompagnement est réalisée en Afrique subsaharienne.
- ❖ Il est mise en valeur le travail conjoint de l'Agence Marocaine de Promotion et de Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord Marocain (APDN), 22 ans de travail conjoint avec l'AACID, pour soutenir conjointement l'Agence Régional de Développement de la Région de Saint Louis du Sénégal (ARD)
- ❖ Avec un financement andalou visant à soutenir les politiques de développement de la région sénégalaise de Saint Louis, en profitant du capital d'expérience accumulé par l'APDN dans un projet de formation et de renforcement de l'ARD.

#### Andalousie - Mozambique - Cap-Vert

- ❖ Importante contribution du FAMSÍ
- ❖ Également avec l'implication du Maroc.
- ❖ Projet à plusieurs niveaux: région-municipalité et multi-acteurs.
- ❖ Un nouvel instrument, processus d'apprentissage.

Il est nécessaire d'intégrer ces nouvelles expériences et apprentissages dans le prochain PACODE, qui devrait définir une méthodologie à partager avec d'autres régions espagnoles, en incorporant de nouveaux instruments.

#### Deuxième partie (2 heures) – Outils et Clés d'apprentissage à partir des bonnes pratiques locales

PRÉSENTATION ET MODÉRATION:

**Santiago Gutiérrez**, gérant de Chiclana Natural  
**Emilio Rabasco**, Directeur des programmes FAMSÍ

**Présentation:** L'importance des services publics locaux pour la réalisation de l'Agenda 2030 - Comment promouvoir une Alliance pour le développement dans la gestion des services publics. Clés pour une gestion locale avec qualité et efficacité (10')

**Dialogue:** clés pour développer une coopération décentralisée triangulaire plus efficace au niveau territorial entre l'Europe et l'Afrique dans les compétences locales: décentralisation et finance; développement économique local; services de base (eau, assainissement); Culture et patrimoine; services sociaux

Le potentiel de la coopération décentralisée triangulaire Maroc - Mauritanie - Andalousie **Abdy Abdy**, directeur général de la Direction générale des collectivités territoriales -DGCT-de Mauritanie

L'expérience des Agences de Développement Economique Locales Andalousie -Maroc - Bénin **Soule Achamou Moudachirou**, Secrétaire Exécutif des Communes de Bogrou. Chargé de programme de reddition des comptes au Bénin

L'expérience de coopération triangulaire d'Oujda

**Omar Hejira**, Maire d'Oujda (Maroc)

L'expérience collaborative des réseaux municipaux

**Herminio Fernádes**, maire de Sao Miguel. Vice-président de l'Association nationale des municipalités du Cap-Vert

Eau et assainissement

**Thierno Ndiaye**, Maire de Gamadji Saré (Sénégal)

Déchets.

**Juan Carlos Expósito**, vice-président de la Mancomunidad de la Vega

**A. Wone**, conseiller de la mairie de Podor. Sénégal

Services sociaux.

**Javier Quijada**, Directeur Institut provincial de la protection sociale IPBS Córdoba.

## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**Santiago Gutiérrez** fait une intervention sur l'importance de la gestion publique des services publics, contextualise le l'atelier sur le besoin d'aborder des questions éminemment pratiques de différents services publics dans une perspective de défense des services publics et présente l'entreprise «Chiclana Natural» qui gère les services publics auprès des citoyens et citoyennes de Chiclana, une ville de 80 000 habitants, agrandie à 250 000 en période estivale et en charge de la gestion des déchets urbains solides, du recyclage, de l'environnement et du nettoyage urbain et des espaces verts.

Il souligne l'importance pour les gouvernements locaux de disposer de compétences dans les services publics essentiels, afin d'atteindre les objectifs de développement durable, car ceux-ci doivent être liés à l'amélioration de la qualité de vie dans les municipalités, si le problème de la décentralisation des compétences aux municipalités persiste et que reste sans résoudre le problème des ressources et du financement, par conséquent, il existe des compétences qui ne peuvent être exécutées en raison d'un manque de financement. Renforcer les capacités des mairies, c'est renforcer leurs outils de gestion et les services publics sont des outils de gestion, fournissant des services, tout comme les entreprises publiques.

Dans ce sens, il considère qu'il est important d'incorporer le modèle de gestion du tiers secteur à but non lucratif, avec la capacité de se coordonner pour traiter des problèmes que ni les entreprises privées ni l'administration n'ont la capacité de traiter alors qu'il est essentiel d'avoir la capacité de contrôler les entreprises privées qui collaborent à la prestation du service. Ce qui suppose un contrôle efficace des contrats et concessions de l'administration publique. Les municipalités sont essentielles, par exemple, 70% des émissions de CO2 sont produites localement. Les accords internationaux multilatéraux ne seront pas mis en œuvre sans les municipalités. C'est pourquoi cette situation doit être abordée dans un contexte de changement climatique qui nécessitera des changements très profonds, tant dans le système économique que dans la gouvernance.

**Gutiérrez** analyse également le modèle de coopération, lié à l'amélioration des services publics et identifie certains défis et risques, soulignant le besoin d'avancer dans la coopération décentralisée, car la politique de coopération centralisée est un élément de la politique étrangère des pays et conclut que la meilleure forme de gestion est toujours celle qui est la plus proche du citoyen et cela passe par le renforcement de la décentralisation. Ainsi, la coopération décentralisée est celle qui a la

plus grande capacité à transmettre l'effort pour atteindre les ODD et la coopération horizontale avec d'autres initiatives. Par conséquent, les entreprises municipales sont utiles, dans la mesure où elles fournissent un service efficace et le font sans but lucratif ni à des fins commerciales, ce qui donne une plus grande liberté d'action. Cette expérience et ce savoir-faire peuvent être apportés aux modèles de coopération par altruisme et les outils de gestion des communes doivent être mis à la disposition des plans de coopération, évitant le va-et-vient politiques avec une plus grande capacité de transparence.

Les entreprises publiques andalouses ont un grand potentiel de coopération, il existe une longue tradition de gestion des services publics, dans les grandes villes: Córdoba, Séville Cadix, il y a une grande infrastructure publique et elles peuvent donc fournir à la fois des moyens techniques et un renforcement politique.

### Ensuite, les invités présentent les différentes expériences

#### Le potentiel de la coopération décentralisée triangulaire Maroc-Mauritanie-Andalousie.

**Abdy ABdy**, Directeur Général de la Direction Générale des Collectivités Territoriales - DGCT Mauritanie.

Il partage l'idée exprimée de reprendre l'idée de lutter contre certains stéréotypes racistes ou xénophobes. La coopération décentralisée brise ces stéréotypes, c'est une ouverture à l'autre, une ouverture du savoir, de connaissance mutuelle, dans la coopération décentralisée il y a réciprocité et gain mutuel. Il existe de nettes différences de revenu, de niveau de vie et de culture, mais il y a toujours réciprocité.

La plus grande vertu de la coopération décentralisée et triangulaire est l'échange de savoir-faire. Il y a des processus et des dynamiques très différents, mais l'objectif est qu'entre les collectivités qui ont les mêmes compétences, des problèmes communs puissent être travaillés: migration, changement climatique, etc.

Lorsqu'il y a des tensions au sein d'une communauté, il est important que la coopération décentralisée puisse être développée pour sensibiliser les citoyens et citoyennes. Lorsque les acteurs locaux prennent conscience de leur potentiel, un développement endogène plus ou moins durable est généré.

Un autre résultat positif, fondé sur la réciprocité et en évitant des stéréotypes, est la diffusion de solutions et d'expériences, qui sont ensuite reproduites par l'adaptation et le partage des connaissances. Il faut souligner le potentiel des nouvelles technologies, qui profitent à l'économie et représentent un pas positif vers la résolution de nombreux problèmes: gestion des ressources humaines, mobilité, médecine, finance, amélioration de processus auparavant plus longs et plus coûteux.

## Les expériences des agences de développement économique local: Andalousie - Maroc - Bénin

**Soule Achimou Moudachirou**, secrétaire exécutif des communes de Bagrou. Chargé de programme de responsabilité au Bénin.

Le Bénin a promu un projet triangulaire avec Chefchaouen, au Maroc, à partir des expériences rassemblées lors du Forum DEL tenu en 2014.

Il réalise une brève présentation de la situation économique et sociale au Bénin. Le Bénin est le deuxième plus grand bassin cotonnier du monde, et possède une importante production agricole, représentant 25%, plus de 25 000 km<sup>2</sup> dédiés. D'autres aspects parmi lesquels se détache l'influence de la forte proportion de jeunes et d'enfants, le problème de l'éducation en soulignant que, même si l'intégralité du budget, était dépensée, il ne serait pas suffisant pour y faire face. La population sous le seuil de pauvreté de 36% et 40% de la population a moins de 16 ans. La population s'est multipliée par 3 en 25 ans. Alors que l'Europe ou l'Espagne parlent de dépeuplement au Bénin, la population est multipliée par trois. Cela génère des conflits sur l'accès aux ressources vitales, c'est le centre de tensions et de conflits.

A partir de cette situation dans la Commune de Bagrou, ils travaillent à dynamiser le tissu local. Ils ont entretenu des échanges avec Chefchaouen, et avec l'ADECOB (2014-2015), en travaillant sur les facteurs de développement dans les deux régions avec des visites de terrain et des échanges, en réalisant différentes études conjointes et en validant des modèles tels que la distribution pour le stockage de la production agricole pour améliorer des prix.

Dans ce sens, il comprend que si des résultats importants ont été obtenus en termes de développement économique local, il est nécessaire que les maires s'impliquent, promeuvent le marketing territorial et impliquent tous les acteurs. Mais les ressources sont insuffisantes, il faut rechercher des partenaires collaborateurs, des appuis pour promouvoir des activités commerciales renforcées, et l'amélioration de la fourniture des services de base. Être en contact avec d'autres territoires, écouter pour partager même avec des capacités techniques et financières différentes, permet aux maires d'être confrontés à des réalités différentes. Mais il est important d'être ensemble, dans une logique collective, partageant les défis. C'est pourquoi il considère comme stratégique de participer à des réseaux, de développer des débats, d'échanger des points de vue.

## L'expérience de coopération triangulaire d'Oujda

**Omar Hejira**, le maire d'Oujda (Maroc)

La ville d'Oujda, est la capitale de la région orientale, la porte d'entrée du Maroc vers le monde arabe, près de l'Algérie, capitale de l'est. C'est la capitale de la culture arabe, et bientôt méditerranéenne. Elle compte 500 000 habitants et des relations étroites avec les villes européennes.

C'est une valeur pour coopérer avec les villes africaines sur différentes questions ayant une importance particulière sur le changement climatique.

Il comprend que la coopération décentralisée a sa valeur principale dans la communication avec la population et dans la diplomatie de proximité, en construisant des partenariats basés sur la proximité de la population locale et sur la participation citoyenne au développement des villes. Il estime que les distances ont été raccourcies et que les similitudes entre les villes européennes et africaines se multiplient. Sans voyager, il est possible de savoir ce qui se passe dans d'autres villes, et les possibilités de coopération décentralisée, il faut que cela soit connu de la population et ne pas rester en réunion fermée.

Depuis Oujda, des partenariats ont été promus pour la formation des jeunes, l'échange d'expériences, les nouvelles tendances, les énergies renouvelables avec des villes comme Lille, Grenoble, Molenbeek, ainsi que Malaga, Dakar, Antananarive, tout en coopérant et en participant à différents réseaux et institutions internationaux tels que l'UE, CdM Globale, GIZ (coopération allemande), CGLU, Cglu -Afrique, AN^MAR ou FAMSI.

En ce qui concerne la migration, ils ont déjà une politique migratoire, car alors qu'auparavant beaucoup de personnes émigraient du Maroc, il est maintenant la destination d'importants contingents du reste du monde arabe et d'Afrique. Le Maroc s'est engagé à surveiller ses frontières pour éviter la migration vers l'Europe, de sorte que la présence de ces nouveaux migrants crée de nouveaux défis, rendant nécessaire une nouvelle politique d'immigration. Oujda accueille 10% des immigrés au Maroc, 10% sont situés dans la zone Oriental et de ces 80% à Oujda.



Lors de son intervention, il cite quelques exemples de projets de coopération triangulaire auxquels Oujda participe, comme le programme de coopération triangulaire Oujda-Lille (France) -Saint Louis (Sénégal) avec la participation du ministère français des Affaires étrangères, pour l'insertion des jeunes dans l'activité professionnelle, avec des échanges de jeunes de Lille à Oujda ou Dakar et vice versa; le projet entre la Belgique, le Maroc et le Sénégal sur le coaching territorial; le projet en collaboration avec CGLU Afrique, Ministère des Affaires étrangères, pour la formation à la gouvernance numérique et territoriale à destination des élu.e.s locaux ou du projet de coopération triangulaire entre ONU-Habitat, CGLU et les villes méditerranéennes sur l'immigration et le changement climatique.

### L'expérience collaborative des réseaux municipaux.

**Herminio Fernandes**, maire de San Miguel. Vice-président de l'Association des municipalités du Cap-Vert.

Il explique que l'Association des municipalités du Cap-Vert est composée de 22 municipalités. L'association est comme un «syndicat» des communes puisqu'elle gère les relations des communes avec le gouvernement national. Ils travaillent notamment au renforcement des capacités d'intervention des communes.

Ils ont mis en place une plateforme de développement local, qui travaille sur la localisation des ODD, composée des communes, du PNUD, du gouvernement national et de la coopération luxembourgeoise. Ils travaillent à la formation des techniciens municipaux et à la mise en oeuvre de projets au niveau municipal.

Points forts: Mise en oeuvre de projets. Le Cap-Vert met en oeuvre les ODD grâce à l'alliance qui existe entre le gouvernement et les municipalités.

Des sources de financement ont été ouvertes par le gouvernement afin que les municipalités préparent des plans stratégiques, avec des priorités et une mobilisation de ressources pour la mise en oeuvre de ces projets.

Le moyen le plus court et le plus durable de mettre en oeuvre les ODD est de soutenir les gouvernements locaux. Quand on parle de développement durable, on peut non seulement parler de réduction de la pauvreté mais aussi de création de richesse.

Au niveau des plateformes de développement local, sur les 28 communes, 20 font partie de la plateforme de développement local-ODD et ont déjà leurs plans stratégiques de développement local validés par chaque commune où leurs priorités stratégiques sont définies. Tous les niveaux ont amélioré leur niveau de planification. Tous sont liés aux indicateurs ODD et ont des projets d'impact approuvés au niveau de cette plateforme de développement local.

### Eau et assainissement

**Thierno Ndiaye**, maire de Gamadji Saré (Sénégal)

Ils travaillent sur un projet qui donne accès à 1700 personnes, grâce au FAMSI, et avec une technologie très simple adaptée au territoire, ainsi que des cours de formation à l'utilisation de ces puits, et sensibilisation du public à l'hygiène et au bon usage de l'eau.

Ils participent à un partenariat entre les municipalités du Sénégal et de la Mauritanie pour le développement des liens entre les pays et pour promouvoir des accords entre municipalités, l'échange d'expériences, avec les maires de différentes municipalités. Proche de la rivière qui sert d'axe de l'intervention, ce projet d'eau est lié à d'autres projets de développement économique, de promotion de l'implication des femmes, et de production liée à l'eau. L'objectif est de garantir l'accès universel à l'eau potable dans les années à venir et le projet est centré sur 6 petites communes, pour garantir ou renforcer l'accès à l'eau, objectif pour lequel elles souhaitent continuer à avancer en collaboration avec le FAMSI.

### Déchets

**Juan Carlos Expósito**, vice-président de la Mancomunidad de la Vega.

Il intervient sur l'expérience dans son groupement pour la gestion des déchets, et invite à connaître l'expérience et à apprendre des erreurs. La région de La Vega, au nord du Guadalquivir, se situe sur le territoire de 98 municipalités, Une communauté de communes a été promue pour la mise en oeuvre de la gestion des déchets solides urbains et d'autres services publics. pour l'économie et l'optimisation des services, mais aussi pour l'amélioration de l'environnement, passant de 5 décharges ouvertes à une seule, recouverte de terre. Il encourage la prise de conscience des vertus d'une communauté pour la collecte et le traitement des déchets et propose le modèle à d'autres territoires et réalités.

**M. A. Wone**, conseiller de la mairie de Podor. Sénégal

Il explique la valeur du système de déchets solides urbains de Podor. Le système de collecte était basé sur l'utilisation de camions qui fonctionnaient jusque dans les années 1990. La collecte correspondant à la commune et n'ayant pas de budget pour son remplacement, ils ont délégué le service à un GIE. Ils sont passés de la collecte faite par des véhicules à des charrettes tirées par des ânes, beaucoup plus adaptées à la réalité locale, à ce moment-là, avec ce système les déchets urbains solides sont emmenés à la décharge et la ville est maintenue propre. Le défi est de savoir quoi faire avec ces déchets, comment les réutiliser et générer des processus d'économie

circulaire. Il faut tenir compte du fait que la moitié d'entre eux sont de la matière organique et le reste du plastique, du papier et du métal. Pour cette raison, Podor travaille avec l'UE dans la valorisation des déchets, générant des chaînes de valeur. Avec les matières organiques, génération de biogaz, méthane, que les familles utilisent pour les cuisines. Le problème du plastique est également partiellement résolu, générant un granulats utilisable pour la fabrication de papeteries, par exemple à partir d'un système de filtrage, de criblage par couleur, etc.

### Services sociaux.

**Javier Quijada**, gérant de l'Institut provincial de la protection sociale du Conseil provincial de Cordoue

Au début de son intervention, il a remercié ANMAR et le FAMSÍ et a partagé une bonne partie de ce que le modérateur de l'atelier a souligné dans son introduction, en ajoutant quelques idées:

Il revient sur ses 25 ans d'expérience de travail dans la sphère publique, dans de nombreuses administrations différentes, de l'administration régionale à l'administration locale, en soulignant les différences entre elles et valorisant que dans cette dernière, le contact avec les citoyens et citoyennes est omniprésent même si les communes ne gèrent que 10% du budget. Il s'agit d'un problème important, pas insignifiant, car sans ressources, rien ne peut être fait.

Ainsi, il confirme que sans financement il n'y a pas de politiques publiques, même pour les échanges de connaissances il faut que les ressources circulent, et elles doivent être accompagnées de beaucoup de réflexion.

Lorsque les ressources tombent dans la coopération, les processus de réflexion sont généralement mis en mouvement, et maintenant ils reviennent à un plan secondaire. Il ne faut pas perdre cette perspective de réflexion sur ce qu'il se fait.

En ce qui concerne l'Institut provincial de la protection sociale de Córdoba, l'IPBS, il rapporte qu'il sert 300 000 personnes dans la province et travaille avec les secteurs les plus défavorisés. Ce qui rend nécessaire expliquer pourquoi il est important de coopérer.

Il détaille qu'en Andalousie, nous avons une population très âgée, il y a des problèmes de solitude et de négligence, il est nécessaire de réinventer les politiques familiales, et pour cela, entre autres, l'échange de connaissances est important, sachant d'où nous venons et où nous allons.

Il considère qu'il est nécessaire de réfléchir au discours de haine car il est essentiel que lorsque nous faisons de la politique sociale et de la coopération, il fasse valoriser ce qui se passe dans le monde, car dans notre société il y a

un manque de contexte ou de perspective, nous avons une conscience très individualiste. Auparavant, son opinion sur la coopération était très critique ou négative. Il pensait que la coopération était inutile. Grâce au FAMSÍ, et à son implication dans un projet commun en Equateur, dans le domaine des déchets solides urbains, il a vu les vertus et le potentiel de la coopération, notamment des services publics. Cela a permis d'analyser les projets qui avaient été présentés par les entreprises espagnoles, pour éviter de répéter les erreurs déjà commises ici.

C'est pourquoi la défense du public, des services publics est fondamentale comme outil pour améliorer la vie des citoyens et citoyennes. Dans cette perspective, les entreprises publiques, le service public peuvent participer sans rechercher de bénéfice économique, nous transmettons ce que nous faisons ici, faire vivre au mieux les citoyens et citoyennes, avec la tranquillité de rechercher le bien commun plutôt que le profit.



## ATELIERS D'APPRENTISSAGE

### TERRITOIRES RURAUX: STRATÉGIES POUR LA GÉNÉRATION D'EMPLOI ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

29 janvier 2020

Heures: 15h30 - 18h00

Lieu : Siège de la Fondation Trois Cultures.

Salle multimédia

#### OBJECTIFS

Partager les expériences, les bonnes pratiques et les clés pour générer une dynamique de développement économique et social durable

Générer des accords de coopération décentralisée dans le domaine du développement économique local, de l'emploi et de l'innovation sociale et économique

Renforcer le rôle et la compétence des gouvernements locaux dans la conception et la mise en oeuvre de politiques publiques locales de développement économique en coordination avec d'autres politiques régionales et nationales

#### APPROCHE DE L'ESPACE

Tous les défis auxquels le monde global est confronté se reproduisent dans les villes et les zones rurales avec les spécificités des caractéristiques du territoire. Pour cette raison, nous souhaitons partager entre les deux rives du détroit l'identification des outils, instruments, bonnes pratiques et modèles d'intervention des pouvoirs publics locaux en matière de développement local qui ont, par coopération, un potentiel de transférabilité et d'apprentissage.

Emploi et secteurs vulnérables de la population tels que les femmes, les jeunes ou les zones rurales, des instruments tels que les agences locales, l'économie circulaire, l'innovation sociale, l'économie sociale et solidaire, l'économie informelle ... et les défis tels que la désertification, le dépeuplement, la migration rurale-urbaine et internationale ... Sont des éléments qui ont des expériences de coopération décentralisée d'intérêt ou capables de générer des alliances.

Réflexions sur des questions telles que:

Quels instruments les gouvernements locaux et régionaux peuvent-ils utiliser pour promouvoir une coopération basée sur le développement durable (politique européenne de voisinage) ?

Quelles sont les politiques régionales et locales les plus appropriées pour la promotion de la productivité et de l'emploi inclusif, avec un accent particulier sur les jeunes ?

Comment l'internationalisation du tissu commercial peut favoriser la création d'emplois et la fixation de la population sur le territoire ?

Comment la gestion de la biodiversité, des milieux et espaces protégés, des parcs naturels et autres, peuvent être des instruments de développement durable sur le territoire générateur d'économie et d'emplois ?

#### MÉTHODOLOGIE

Le premier atelier suscitera un dialogue entre les maires des municipalités des zones rurales, qui ont des réalités et des potentiels différents sur leur territoire. Le modérateur favorisera un débat et un dialogue autour des potentialités des territoires ruraux axés sur l'identification des politiques de levier qui, pour les administrations locales, peuvent servir à générer des dynamiques de développement durable et d'emploi dans les territoires ruraux. Dans le même temps, le débat se concentrera sur l'identification des bonnes pratiques de coopération décentralisée et du potentiel de coopération triangulaire autour des politiques locales de développement économique rural et local.

*Instruments et action orientés et préalablement sélectionnés sur la base des éléments clés du succès et des facteurs de reproductibilité et de transfert sud-sud.*

Dans un deuxième dialogue, des instruments spécifiques pour l'accord des acteurs et la promotion du développement, de l'emploi et de la réduction des inégalités seront abordés, en illustrant les stratégies de l'accord public-privé.

Dans un dialogue avec le public présent, des questions spécifiques seront développées et se concluront par les aspects clés du dialogue.

## PANÉLISTES DE L'ATELIER 1

**Les défis de l'espace rural face à un agenda global: une vision des municipalités**

MODÉRÉ PAR: **Antonio Rodríguez**, maire de Cazorla

**El Aliya Menkouss**, première vice-présidente de l'Association des municipalités de Mauritanie, maire de Legrane (Mauritanie)

**Juan Antonio García**, maire de Bonares

**Mustapha Hajji**, Secrétaire Général du Regroupement de Communes pour le Développement Durable du Parc Naturel de Bouhachem

## PANÉLISTES DE L'ATELIER 2

**Présentation des outils de diversification économique en milieu rural: clés pour la planification et la concertation des acteurs des territoires ruraux**

MODÉRÉ PAR: **Pedro Caldentey**, Université Loyola

**María Teresa Jiménez**, gérante de Communauté de Communes et groupe de développement rural du Condado de Huelva

**Nisrine Alami**, responsable technique du développement durable du conseil régional de Tanger Tetuán Alhucemas

**Joaquín M. Gonzalez**, Directeur de l'Institut pour l'emploi et le développement technologique (IEDT) de la Députation de Cadix

**Nassar Fakh Lanjri**, directeur de la Chambre de Commerce de Tétouan



## RÉSUMÉ DU DIALOGUE, CONCLUSIONS ET IDÉES CLÉS

**L**E PREMIER des débats ouverts portait sur les enjeux et les défis de l'espace rural. **Antonio Rodríguez**, maire de Cazorla, a expliqué que tous les espaces ruraux ne sont pas égaux et homogènes mais qu'ils peuvent avoir des problèmes communs tels que le dépeuplement, le manque de services ou de capacités techniques pour certaines questions. La localisation des ODD peut bien sûr supposer une figée immobile du monde rural et l'articulation d'un modèle de développement durable en accord avec la demande sociale et la planète elle-même.

**Aliya Menkouss**, maire de Legrane en Mauritanie, a souligné l'abîme entre les objectifs proposés par les ODD et la réalité de l'espace rural en Mauritanie, comme en témoigne le premier rapport volontaire présenté par son pays en 2019. En tout cas, l'Association des municipalités mauritaniennes travaille sur la mise en oeuvre d'un plan stratégique pour la localisation et la mise en oeuvre des ODD car ils le comprennent comme une responsabilité qui les concerne directement et un plan de développement durable pour leur espace rural. La maire a également souligné l'importance de la coopération dans ce développement rural, que ce soit avec d'autres communes ou des réseaux de coopération.

**Mustapha Hajji**, secrétaire Général du Regroupement de Communes pour le Développement Durable du Parc Naturel de Bouhachem au Maroc, comprend que l'initiative qu'il représente est un exercice de coopération entre communes dans le cadre d'un espace protégé pouvant servir de levier pour le développement de l'ensemble de la région de Tanger Tétouan Alhucemas. Il souligne qu'à travers cette collaboration intercommunale que le Regroupement permet, il a réussi à améliorer la communication sur le territoire, à introduire des indicateurs environnementaux normalisés par la communauté internationale ou à parvenir à un consensus avec la société civile et les acteurs du territoire au profit d'un développement durable.

**Juan Antonio García**, maire de Bonares, dans le parc national de Doñana, affirme également que le développement rural doit gérer deux paramètres: l'économique et l'environnemental. Les deux doivent être les conditions de travail pour le maintien de la population et la création de conditions de vie saines et durables. La protection de l'environnement et le développement d'activités économiques durables pour sa population sont étroitement liés





et doivent aller de pair. Le développement rural nécessite des lignes de financement pour les collectivités locales afin de mettre en œuvre l'agenda 2030; il défend le rôle de la communauté des municipalités et la coopération entre les collectivités locales comme mécanisme d'intervention permettant d'intégrer des capacités techniques, de mobiliser des financements et de travailler dans un espace plus large, mais à partir des municipalités.

Cette coopération municipale et la mise en place de réseaux de travail doivent également être articulées dans une perspective à plusieurs niveaux afin que des stratégies communes soient convenues et qu'un impact plus important soit produit sur le territoire. Les Groupes de Développement Rural sont également des mécanismes d'intervention efficaces qui favorisent l'économie sociale et solidaire qui utilise des stratégies communes à l'agenda 2030, de justice sociale.

**Au cours du deuxième atelier, María Teresa Jiménez**, directrice de regroupement de communes du Condado de Huelva, s'est engagée à développer des initiatives qui génèrent la cohésion sociale, l'autonomisation et un tissu économique fort avec une stratégie claire de redistribution des richesses dans laquelle les associations et les coopératives doivent être des acteurs prioritaires. Elle souligne également le besoin, pour le développement rural de renforcer les réseaux de travail à plusieurs niveaux avec d'autres municipalités.

**Nisrine Alami**, responsable du développement durable de la région de Tanger Tétouan Alhucemas, valorise également la mise en place de réseaux de coopération internationale pour le développement rural dans la région. Le développement rural

passé également par la création de services de base pour la population et la création d'emplois. La durabilité du territoire au niveau de la population n'est pas facile, on retrouve des zones rurales dépeuplées et des zones urbaines qui reçoivent des flux migratoires de l'intérieur de la région, d'autres régions et des pays du sud. Ces déséquilibres se produisent rapidement et mettent en péril la durabilité du système

**Joaquín María González**, gérant de l'Institut pour l'emploi et le développement technologique de la Députation de Cadix, conclut que le développement local participatif est le concept de développement qui doit être mis en œuvre et où trois enjeux se détachent: le territoire, le projet et les personnes. Les processus de participation génèrent un leadership d'acteurs du territoire qui garantissent bon nombre des enjeux soulevés par l'agenda 2030 en relation par exemple à l'innovation et la justice sociale, la redistribution des richesses et la cohésion sociale, ou la durabilité. L'agenda 2030 a réussi à transmettre bon nombre des questions sur lesquelles le développement rural avait déjà travaillé, même si sa mise en œuvre lui permet d'être plus visible.

**Nassar Fakh Lanjri**, directeur de la Chambre de commerce de Tétouan, souligne comment certains déséquilibres démographiques se produisent également parce que les investissements étatiques et étrangers sont réalisés dans les zones urbaines et provoquent un effet d'entraînement. Le développement rural doit miser sur certains secteurs économiques tels que l'agriculture et l'élevage; l'industrie artisanale et traditionnelle, ou le tourisme rural, face à certains des paradigmes qui existent, tels que la difficulté de commercialiser certains produits, la durabilité environnementale, la promotion de la consommation locale et l'introduction de l'innovation et la compétitivité.





UN PUENTE DE COOPERACIÓN DESCENTRALIZADA ENTRE EUROPA Y ÁFRICA  
UN PONT POUR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE  
قنطرة التنمية اللامركزية بين أوروبا وإفريقيا

## FAMSI

Avda. El Brillante nº177  
14.012 Córdoba. España

## Fédération AN^MAR

Commune de Tétouan  
Annexe Alzhar  
93.000 Tétouan Maroc

[www.an-mar.org](http://www.an-mar.org)



Cofinancia :



Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo  
CONSEJERÍA DE IGUALDAD, POLÍTICAS SOCIALES Y CONCILIACIÓN

Cofinancent et collaborent :

